

SIGLES ET ABREVIATIONS

- **ACP-UE** : Accord de Partenariat Economique- Union Européenne
- **ADPIC** : Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
- **BCM** : Banque Centrale de Madagascar
- **CAF** : Coût Assurance Fret.
- **COI** : Commission de l'Océan Indien.
- **COMESA**: Common Market for Eastern and Southern Africa
- **GATT**: General Agreement Tariff and Trade.
- **FOB** : Fret Out Bord.
- **INSTAT** : Institut National de la Statistique.
- **OMC** : Organisation Mondiale du commerce
- **PED** : Pays en voie de développement
- **SADC**: Southern African Development Community
- **USD** : monnaie Américain (dollar).
- **ZLE** : Zone de libre échange

Liste des tableaux :

- Tableau 1 :** Evolution quantitative du Commerce extérieur de Madagascar en kilogramme.
- Tableau 2 :** Evolution du commerce extérieur de Madagascar en Ariary.
- Tableau 3 :** la part des principaux partenaires de Madagascar dans le commerce d'exportation.
- Tableau 4 :** la part de marché occupée par chaque pays dans l'importation de Madagascar (valeur CAF en Ariary).
- Tableau 5 :** Evolution du commerce spécial d'importation (valeur en million d'Ariary)
- Tableau 6 :** Evolution du commerce spécial d'exportation selon le pays ou la région (valeur en million d'Ariary).
- **Tableau 7** Les responsabilités sectorielles par pays au sein de la SADC
Evolution des importations de Madagascar avec SADC et le reste du monde (en million d'Ariary)
- **Tableau 8 :** Evolution des importations de Madagascar avec SADC et le reste du monde (en million d'Ariary)
Evolution des exportations de Madagascar vers les pays membres de la SADC en million d'Ariary.
- **Tableau 9 :** Evolution des exportations de Madagascar vers les pays membres de la SADC en million d'Ariary.
- **Tableau 10 :** Evolution des importations de Madagascar vers les pays membres de la SADC en million d'Ariary.

Liste des graphiques :

- Graphe 1 :** Evolution quantitative du Commerce extérieur de Madagascar en kilogramme.
- Graphe 2 :** Evolution du commerce extérieur de Madagascar en Ariary.
- Graphe 3 :** la part des principaux partenaires de Madagascar dans le commerce d'exportation.
- Graphe 4 :** la part de marché occupée par chaque pays dans l'importation de Madagascar (valeur CAF en Ariary).
- Graphe 5 :** Evolution du commerce spécial d'importation (valeur en million d'Ariary).

Graphe 6 : Evolution du commerce spécial d'exportation (valeur en million d'Ariary).

Graphe 7 : Evolution des importations de Madagascar avec SADC et le reste du monde.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PARTIE I – Le commerce extérieur base de la croissance économique	3
Chapitre I - Approche théorique sur le commerce international	3
I. 1 Les théories classiques du commerce international	3
a) La théorie d'Adam Smith des avantages absous.....	4
b) Les théories des coûts comparatifs de David Ricardo	5
I. 2 La théorie néoclassique du commerce international	6
a) La théorie d'Hecksher-Ohlin (HOS)	6
I. 3 La nouvelle théorie du commerce international	6
Chapitre II- L'adhésion de Madagascar à l'OMC	10
II-1-Organisation de l'OMC.....	10
a) Historique	10
b) Structure	11
c) principe de base	11
d) Les différentes conférences ministérielles et leurs points essentiels	13
II-2-Opportunités offertes par l'adhésion de Madagascar à l'OMC	17
II-3-Les risques encourus	18
Chapitre III -Evolution du commerce extérieur de Madagascar	19
III-1-Structure du commerce extérieur.....	19
a) Les principaux produits d'exportation	19
b) Les principaux produits d'importation.....	22
III-2-Evolution des échanges extérieurs de Madagascar.....	22
a) en terme de quantité	23
b) en terme de valeur	24
III-3-Situation des exportations de Madagascar selon le groupe de pays	26
a) Evolution du commerce selon le pays ou la région de destination	26
b) Evolution du commerce selon le groupe de pays ou la région de destination	29
Partie II- L'intégration régionale support du développement du commerce extérieur de Madagascar	34
Chapitre I- l'intégration régionale pilier de la mondialisation	34
I.-Les différents blocs régionaux adhérés par Madagascar	34

<i>II. -Les intégrations régionales étapes de la mondialisation</i>	35
<u>Chapitre II -Impacts de l'adhésion de Madagascar à la SADC.....</u>	36
<u>II-1 Organisation de la SADC</u>	36
II-1-1-Historique	36
a) Origine	36
b) Organisation	37
II-1 2- Objectif	37
II-1-3- Le protocole sur le commerce.....	37
II-1-4- Les conditions d'intégration à la SADC.....	39
<u>II-2-Opportunités tirées de l'adhésion de Madagascar à la SADC</u>	40
<u>II-3-Transaction commerciale de Madagascar avec la SADC et Madagascar avec le reste du monde</u>	41
<u>II-4-Les risques encourus</u>	45
CONCLUSION	
ANNEXES	
BIBLIOGRAPHIE	

INTRODUCTION

La mondialisation est l'un des phénomènes le plus en vogue et le plus marqué de ces dernières années. Ce mot fait florès dans les médias, sert d'argument dans les discours politiques et économiques. La mondialisation est en effet l'assemblage de plusieurs phénomènes qui se sont apparus et se sont accélérés dans les vingt cinq dernières années dont les traits sont : le développement des échanges commerciaux et le taux d'ouverture commercial des économies nationales, le développement des investissements extérieurs directs, la globalisation financière, l'internationalisation des entreprises sur tous les plans, l'extension du champ de la concurrence internationale et enfin la dernière domaine fait référence à l'affirmation de la concurrence des pays émergents. La réduction des tarifs douaniers et la chute des coûts de transport ont accentué le développement de la mondialisation sur le commerce international et ont permis l'intensification des échanges entre les différents pays du monde. Ces deux opportunités avaient rendu possible l'exploitation des vastes territoires. De là, naît la première vague de la mondialisation qui se caractérise par l'échange entre les produits de base et biens manufacturés. Des mesures de protectionnisme ont été adoptées par certains gouvernements, certes cela n'a pas empêché la reprise de l'intensification des échanges, donnant naissance à la deuxième vague de la mondialisation. L'émergence de nombreux pays en développement sur le marché mondial, marque le début d'une nouvelle vague de la mondialisation.

En ce qui concerne le cas de Madagascar la stratégie de libéralisation et de l'ouverture économique adoptée durant les années 1980 ont été perçue non comme un véritable choix marquant une volonté d'aller de l'avant, mais comme des mesures exigées par les bailleurs de fonds. Ce fut notamment le cas de la politique d'ajustement structurelle qui par souci de corriger les déséquilibres internes et externes de l'économie s'est fixée de nombreux objectifs parmi lesquels figurent la libéralisation des échanges. Actuellement, le gouvernement malgache conscient du rôle majeur occupé par l'ouverture de l'économie vers l'extérieur, s'engage peu à peu dans le processus mondial par l'intermédiaire de son adhésion dans divers blocs régionales : COI, COMESA, ACP-UE, SADC.

De ce fait quelle attitude doit-on adopter face à cette mondialisation ? Quelles devront être les mesures à prendre ? Madagascar devrait-il encore s'imprégner d'avantage dans ce processus mondial ou commencer à adopter une politique défensive ? Quelles sont les opportunités tirées de l'ouverture de l'économie Malgache ?

Pour éclaircir le débat, il convient de voir dans la première partie que le commerce extérieur est la base de la croissance économique puis de voir que l'intégration régionale est le support du développement du commerce extérieur.

Rapport: Gratuit

Partie I

Le commerce extérieur base de la croissance économique

Depuis la nuit des temps, l'histoire économique mondiale a connu plusieurs péripéties, et changements. Chaque époque est marquée par des concepts et des fondements économiques différents, qui sont issus des courants de pensées économiques, en quête d'une situation toujours optimale. Le niveau de développement a été toujours différent d'un pays à un autre, c'est une des raisons qui explique la différence des priorités et des objectifs fixés par chaque pays .Face à la situation de pauvreté qui sévit de par le monde, nombreuses solutions ont été proposées pour aboutir a un développement, la promotion du commerce international figure parmi l'une d'elles .En effet, plusieurs courants de pensée se raccordent à affirmer l'importance de celui-ci pour la croissance économique, toutefois leur approche sont différents.

Chapitre I : Approche théorique sur le commerce international -

La croissance économique spectaculaire des pays de l'Asie du Sud Est a favorisé d'énorme espoir au niveau des pays sous développés. Ces derniers ont cherché la soit disant recette miracle qui est à l'origine de cet essor rapide, afin de sortir de la situation misérable dans laquelle ils vivent. C'est ainsi que chaque gouvernement s'est orienté vers un secteur clé qu'il croit être la solution adéquat pour sortir du sous développement. Madagascar, disposant d'abondantes ressources naturelles a ciel ouvert, considère que la seule issue serait de favoriser les échanges extérieurs. L'ouverture de l'économie vers l'extérieur est en effet un facteur favorable à la croissance économique. Actuellement, Cette politique est fortement recommandée par les bailleurs de fond, du fait de l'importance de sa contribution à la production intérieur brute. Différents théoriciens l'affirment, à travers ces ouvrages mais leurs différences résident dans le fondement de leurs théories, et dans la manière dont ils s'expriment.

I. 1 Les théories classiques du commerce international :

La théorie classique est fondée sur l'existence d'un ordre naturel, de lois naturelles qui conduisent spontanément à l'harmonie sociale, à la rationalité économique, au maximum de richesse .Ce courant de pensée est un défenseur du libéralisme économique, il recommande vivement le libre échange du fait des nombreux avantages qui s'y rapportent. Adam Smith et David Ricardo ont essayé d'étayer leurs arguments, à l'appui des bienfaits tirés de ce libre échange. Toutefois, aucune théorie ne peut être irréprochable et irréfutable.

a) La théorie d'Adam Smith des avantages absolus :

- Les principaux fondements de la théorie d'Adam Smith :

La meilleure façon de tirer des gains des échanges selon Adam Smith dans sa théorie est de se spécialiser dans la production des biens pour lesquels chaque pays a un avantage absolu. Plus précisément, le choix de la spécialisation doit se porter dans la production où le pays est le producteur le plus efficace. Certes, ces théories ne puissent être valides que sous différentes hypothèses.

Hypothèse 1 : le monde est composé de deux pays seulement.

Hypothèse 2 : seulement un seul facteur de production est pris en compte : « le travail ».

Hypothèse 3 : le prix du bien est proportionnel à la quantité de travail mesuré par unité de travail.

Hypothèse 4 : On ne tient compte que de deux produits.

- Les gains tirés de l'échange :

Un pays en autarcie, ne peut espérer bénéficier d'une large variété de produit destinée à la consommation. Il ne peut manger que ce qu'il produit car la quantité offerte sur le marché est en conformité à la demande de la population intérieure seulement .Cependant, si le pays effectue des échanges avec l'extérieur, il retrouve le même niveau de consommation qu'en isolement mais en ayant travaillé beaucoup moins. Que se soit dans l'un ou dans l'autre pays, il y a un gain qui se traduit en temps de loisir supplémentaire avec le même niveau de vie. Dans le cas où on garde la même quantité de travail, on observe un gain qui se traduit en quantité de production supplémentaire. Quand il y a spécialisation selon l'avantage absolu et quand le pays effectue des échanges avec l'extérieur, il y a gain mutuel des deux pays dans la seule condition que le rapport de prix international est compris entre le prix relatif dans les deux pays .Dans le cas où on ne tient seulement compte que du terme de l'échange d'un pays, seul l'un des pays obtient un gain de l'échange.

- Limites de la théorie :

En effet, cette théorie d'Adam Smith connaît des limites .Il y a des pays qui n'ont pas d'avantage absolu pour aucun de ses produits, mais il y aussi des pays qui ont un avantage absolu pour tous les produits.

-A part cela, l'ouverture au commerce extérieur n'est bénéfique que dans la seule condition que l'écart initial entre pays développés et pays sous développés ne soit pas assez grand . Cependant, dans la majorité des cas cette condition est rarement respectée.

- La théorie de Adam Smith sur le plein emploi des facteurs de production n'est pas bien fondée car il y a une persistance de chômage déguisée dans les pays en développement, une faiblesse des débouchés internes, et une mauvaise habitude de l'homme à faire de la thésaurisation de son épargne. Bien que l'accroissement des échanges extérieurs peut

favoriser le plein emploi en offrant de nouveaux débouchés, l'entreprise locale se trouve souvent marginaliser sur le marché international par manque d'effet d'entraînement et de moyens matériels performants. Ce qui provoque à long terme la faillite de l'entreprise et par la suite une augmentation du taux de chômage.

b) La théorie des coûts comparatifs de David Ricardo :

- Les fondements de sa théorie :

Selon David Ricardo, le commerce extérieur constitue la solution adéquate à la baisse du taux de profit. Déjà dans l'essai sur les profits, il avait mis son préjugé libre échangiste au service de la lutte contre les lois sur le blé « Corn Law », pour lui la lutte contre le protectionnisme a pour but d'obtenir une alimentation à bas prix.

- Les gains tirés de l'échange :

Un pays n'est pas censé avoir des avantages absolus de ses produits pour pouvoir tirer des gains des échanges selon David Ricardo .En effet, même si un pays est en désavantage absolu pour les différents produits par rapport à un pays, il aura intérêt au commerce international s'il se spécialise dans les produits où son désavantage est le plus faible, on dit que dans ce secteur « il y a un avantage comparatif ou relatif ».Ainsi donc, quelque soit les différences de productivité absolue s'il existe des différences de productivité relative, il existe un taux de change qui rend les échanges bénéfiques pour les deux pays .

- Limite de la théorie :

- En effet, la théorie Ricardienne est basée sur la valeur travail .La théorie néoclassique partage le même point de vue que la théorie de Ricardo, certes elle adopte un autre type de démonstration.
- La théorie de Ricardo repose sur « l'absence de monopole » de plus pour lui le prix est le reflet des coûts moyens de production .Dans la vraie réalité, on constate que la concurrence pure et parfaite n'existe pas, la mise en abolition peu à peu du droit de douane a tendance à privilégier la concurrence imparfaite.
- La théorie des coûts comparatifs de David Ricardo se base sur l'homogénéité des biens échangés, mais oublie de parler des facteurs de l'innovation et de différenciation. C'est la

raison qui explique que le progrès technique n'est pas ici pris en compte ainsi que le coût de transport.

- David Ricardo a choisi de parler du rendement d'échelle constant, certes Alfred Marshall avance l'idée d'un rendement d'échelle croissant où la taille des marchés et des nations joue un rôle essentiel .En effet, au fur et a mesure qu'il y a extension du marché, il y a augmentation de possibilité pour l'Entreprise de diminuer le coût unitaire des produits.

I. 2 La théorie néoclassique du commerce international

A la différence de la théorie de Ricardo, la théorie néoclassique se base sur la valeur utilité, d'où l'apparition du « coût d'opportunité » qui se définit comme la quantité d'un produit à laquelle il a fallu renoncer ou sacrifier pour obtenir une quantité supplémentaire d'un autre produit. D'après la courbe de possibilité de production, quelque soit le volume échangé, le niveau de vie est toujours différent de ce qui a été vécu en autarcie. Le libre échange permet une amélioration du niveau de vie. Hecksher et Ohlin vont essayer d'exposer leur vision des faits.

a) La théorie d'Hecksher-Ohlin (HOS) :

- Les fondements de la théorie :

Selon Heckscher et Ohlin, l'origine du commerce international se trouve dans l'abondance relative des facteurs de production. Cette théorie va être analysée successivement par les deux auteurs, Heckscher en 1917 et Ohlin en 1933. Leurs analyses se concentreront sur les sources des avantages comparatifs en terme de proportion des facteurs et en dotation en facteur de production .En effet, l'abondance en facteur compte beaucoup selon eux car c'est un facteur déterminant du prix. Pour eux, chaque pays a intérêt à se spécialiser en fonction de sa dotation en facteur de production.

I. 3 La nouvelle théorie du commerce international

La nouvelle théorie du commerce internationale est issue des tentatives de vérification empirique des théories traditionnelles qui sont généralement décevantes.

- Les fondements de la théorie :

En effet, il y a une impossibilité de la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo d'expliquer les flux commerciaux selon les nouveaux théoriciens du commerce international. La théorie de Ricardo selon ces derniers s'est avérée incapable d'expliquer la spécificité du commerce international. Et c'est à partir de ce constat et de ces critiques que se sont développés de nouvelles analyses dans les environs de 1970. Leur principal fondement est de proposer une explication des échanges internationaux ne reposant pas sur les avantages. A part cela, les voies de recherches étudiées les plus importantes sont relatives aux rôles joués par la technologie, la diversification des produits ou encore le rendement croissant, et enfin la prise en compte de la concurrence imparfaite. Et ce fut à partir de ces derniers, qu'ils ont pu constituer un point de départ analytique.

Ainsi la nouvelle théorie a essayé de donner des explications sur quelques ambitions du phénomène du commerce international, totalement ignorées par David Ricardo ?

- Ils ont ainsi centré leur analyse sur l'invalidité de la spécialisation avancée par David Ricardo, au regard du mouvement ascendant d'exportation et d'importation pour un pays d'un même bien.
- Ils ont aussi tenté d'expliquer la raison qui fait que le commerce ne se développe qu'entre deux pays ayant un même degré de développement.
- La recherche du rôle attribué aux diverses firmes multinationales, totalement absentes dans la théorie de David Ricardo a été de rigueur.

- Prise en compte du facteur technologie :

L'origine de ces travaux vient de la tentative de vérification de la théorie d'Hecksher et Ohnlin. En effet, Wassily Leontief dans un article paru en 1953, a tenté de vérifier la validité des propositions de la théorie d'Hecksher et Ohnlin pour le commerce international des Etats-Unis. Les résultats étaient contraires à la théorie car malgré le fait que les Etats-Unis sont dotés en Capital qu'en Travail, ils produisent des marchés incorporant plus de travail que de capital. Leontief propose de prendre en compte le facteur travail comme homogène en considérant qu'un travailleur américain vaut plusieurs travailleurs étrangers. Cette hypothèse conduit à raisonner en deux temps :

- dans un premier temps, il y a une possibilité d'analyser de manière plus fine les dotations en différentes catégories de travail : peu qualifiés (ouvriers), qualifiés (techniciens), fortement qualifiés (ingénieurs).

-Dans un deuxième temps, l'auteur avait mis l'accent sur « le travail le plus qualifié », ce qui pousse à réfléchir sur les conséquences de l'emploi d'ingénieur.

-La différenciation du produit.

- Le rendement d'échelle croissant :

Nombreux auteurs dans la fin du XIXème siècle, à commencer par Alfred Marshall ont évoqué le rendement croissant contrairement à la théorie du commerce international traditionnelle qui se base sur le rendement constant. Selon ce dernier, s'il existe des rendements d'échelles croissants, la taille respective des nations entrantes dans les échanges devient une variable importante pour expliquer la spécialisation internationale.

- Les limites de la Théorie :

Une des premières faiblesses de cette nouvelle théorie c'est de s'appuyée sur des outils d'analyses déjà utilisés dans la micro économie. A part ça, elle s'est basée sur la concurrence imparfaite malgré les nombreuses failles de celle-ci. L'analyse de la nouvelle théorie n'a pas été vraiment convaincante. En effet, « il n'existe aucune justification théorique ou empirique pour retenir un comportement plutôt qu'un autre ou bien pour préférer un ordre d'intervention des acteurs économiques à un autre », selon les critiques de MICHELL RAINELLI¹. En outre, ce dernier a pu déduire que cette nouvelle théorie n'a présenté que peu de principe politique stratégique pour des secteurs où le produit est diversifié et où il y a des firmes multinationales. L'analyse empirique n'a pas été aussi satisfaisante, si on fait une comparaison par rapport à celui de David Ricardo. Pour justifier, cette limite de la nouvelle théorie, les nouveaux théoriciens du commerce international ont évoqué la survenue de nombreux problèmes au cours du recueil des données, ce qui n'a pas permis de formaliser un modèle testable.

L'analyse approfondie des théories de différents courants de pensée en faveur du commerce international permet de constater la diversité de leurs approches. En effet, les classiques eux même ont chacun leur propre vision des faits, Adam Smith se base sur les avantages absolus

¹ Michel R. , *La nouvelle théorie du commerce international*, édition Repères ,119pages.

alors que David Ricardo s'appuie sur la théorie des avantages comparatifs, les néo-classiques par contre par l'intermédiaire d' Heckscher et Ohlin se concentrent sur l'importance du rôle joué par l'abondance des facteurs de production. Tout récemment, la nouvelle théorie du commerce international affirme que certains points doivent être prise en compte pour que le commerce international joue en faveur du pays : facteur technologique, la diversification des produits et la recherche du rendement croissant. Toutefois, la présence d'une institution capable de régulariser les échanges mondiaux et d'éliminer les discriminations entre les différents pays est vivement sollicitée pour que la promotion du commerce international aboutisse à une croissance économique.

Madagascar figure parmi les pays les plus pauvre du monde selon le rapport établi par la banque mondiale. La majeur partie de la population vit en dessus du seuil de pauvreté, ce qui fait que leurs conditions de vie sont médiocres : lieu d'habitat insalubre, non accès aux divers soins, persistance de la famine. Le gouvernement malgache face à cette situation de pauvreté s'engage à relancer quelques secteurs clés : le tourisme, le commerce international et enfin l'éducation. Les pays en voie de développement tels que Madagascar se trouvent parfois marginalisés sur le marché international, malgré leurs efforts acharnés pour augmenter la notoriété de leur produit d'exportation .Ils sollicitent la mise en place d'une institution efficace et cohérent capable de régulariser le commerce mondial, et qui tient compte de ses aspirations.

Chapitre II - L'adhésion de Madagascar à l'OMC

Avant 1947, date de conclusion de l'accord général sur le commerce et le tarif GATT .Il n'y avait pas encore un cadre multilatéral qui réglemente le commerce international. Chaque pays a géré ce secteur selon sa propre politique.

II. 1 Organisation de l'OMC :

L'OMC comme parmi tant d'autres organisations, possède sa propre histoire, et sa propre hiérarchisation au niveau interne. En effet, une organisation telle qu'elle puisse être, ne peut mener à bien ses innombrables activités sans une distinction bien précise de la tache des différents acteurs au service de celle- ci.

a) Historique de l'OMC :

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la tentative de créer une Organisation Internationale du Commerce chargée de la libéralisation des échanges aboutit à un échec. C'est un accord moins contraignant qui vu le jour, le 30 octobre 1947, sous le nom de GATT. A cette occasion, 23 pays négocient une baisse des droits de douanes. L'histoire du GATT est associée à une longue série de négociations multilatérales, appelées « Cycle » ou « Round », qui a évolué au fil des années à travers plusieurs cycles de négociation. Le dernier des cycles du GATT fut l'un des plus importants, « le Cycle d'Uruguay », qui a eu lieu entre 1986 à 1994, sous l'égide du GATT et avec la signature de l'accord de Marrakech en 1994, a donné naissance à la création de l'OMC. Cette organisation mondiale du commerce est donc née le 1er janvier 1995 mais le système commercial qu'elle représente a presque un demi-siècle de

plus. Il a un siège social à Genève, son budget de fonctionnement atteint dans les 85 millions d'Euros en 2000. Alors que le GATT régissait principalement le commerce des marchandises, l'OMC et ses accords visent aujourd'hui le commerce des services ainsi que les échanges d'inventions, de créations et des modèles de propriété intellectuelle. Les Etats membres reproduisent les engagements pris par chaque pays pour réduire les droits de douane et d'autres obstacles au commerce, et pour ouvrir et maintenir ouverts les marchés de services. Ils définissent aussi les procédures de règlement des différends, ainsi que des traitements spéciaux en faveur des pays en développement. L'OMC oblige les gouvernements à assurer la transparence de leur politique commerciale. Elle compte actuellement dans les environs de 150 membres, la Chine et la Thaïlande furent les derniers pays qui ont adhérer à l'OMC.

b) Structure de l'OMC :

La structure de l'OMC est pyramidale et comporte quatre niveaux :

- Au plus haut de l'échelon, figure l'organe suprême qui est « la Conférence ministérielle ». Elle doit se réunir au moins tous les deux ans. Elle est habilitée à prendre des décisions sur toutes les questions relevant de tout accord commercial multilatéral.
- En deuxième niveau se place le « Conseil général », qui s'acquitte des fonctions de trois organes.
- En troisième niveau, il y a le conseil pour chaque grand domaine du commerce et d'autres organes. A savoir, le Conseil du commerce des marchandises, le Conseil du commerce des services, et enfin le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC). Comme leur nom l'indique, ces conseils sont chargés de superviser le fonctionnement des accords de l'OMC relatifs à leurs domaines respectifs. Ils sont également composés de représentants de tous les membres de l'OMC et ont aussi des organes subsidiaires.
- En quatrième niveau, il y a l'organe de base.

c) Principe de base de l'OMC :

En termes simples, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays, à l'échelle mondiale ou quasi mondiale. D'une autre manière, on peut aussi dire que c'est une organisation qui s'emploie à libéraliser le commerce,

car en effet, elle essaye de régir les échanges de marchandises, de services et de la propriété intellectuelle. A part cela, elle s'occupe aussi d'une bonne harmonisation des échanges commerciaux des Etats membres par l'intermédiaire de son organe de règlement de différend.

Toutes les grandes décisions sont prises par l'ensemble des membres, soit à l'échelle des Ministres (qui se réunissent au moins tous les deux ans), soit au niveau des ambassadeurs et des délégués (qui se rencontrent régulièrement à Genève), mais ces décisions sont normalement prises par consensus. À cet égard, cette organisation est différente de certaines autres organisations internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, car il n'y a pas de délégation des pouvoirs à un conseil d'administration ou au chef de l'organisation. De plus, les disciplines imposées aux pays sont le résultat de négociations entre les membres. Ce sont donc les membres eux-mêmes qui font respecter les règles conformément aux procédures convenues, même cas pour les sanctions commerciales affligés aux pays., ce qui diffère sensiblement de la pratique d'autres organisations. Malgré la difficulté d'adopter des décisions par consensus entre environ 150 membres, il y a quand même des avantages du consensus car les décisions ont plus de chance d'être acceptées par tous les membres. La mise en place d'un organe exécutif plus restreint a été vivement sollicitée par les Etats membres, regroupant des représentants de chaque groupe de pays. Chaque décision prise au sein de l'OMC est le fruit de négociations des Etats membres

En dehors des réunions officielles, se tiennent des réunions informelles, comme celles des chefs de délégation, où, là encore, tous les membres de l'OMC sont représentés par le Secrétariat au sujet des politiques commerciales des pays.

Les travaux menés actuellement par l'OMC découlent en majeure partie des négociations qui se sont tenues de 1986 à 1994, dénommées le Cycle d'Uruguay, et de négociations antérieures qui ont eu lieu dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Ils énoncent les principes de la libéralisation et les exceptions autorisées. Ils reproduisent les engagements pris par chaque pays pour réduire les droits de douane et d'autres obstacles au commerce, et pour ouvrir et maintenir ouverts les marchés de services. Les engagements en cours d'exécution sont nombreux à savoir un traitement spécial en faveur des pays en développement, la mise en place d'une politique commerciale transparent pour tous les gouvernements, en notifiant à l'OMC les lois en

vigueur et les mesures adoptées. Ces engagements en cours d'exécution sont le résultat des décisions prises lors de Conférences ministérielles, en particulier à la réunion de Doha, en novembre 2001, lorsque de nouvelles négociations et d'autres travaux ont été lancés.

L'Accord de l'Uruguay a constitué un changement considérable, en étendant tout d'abord au secteur agricole la règle selon laquelle les droits de douane doivent être la forme de protection privilégiée, ce qui en a accru la transparence. Plus généralement, on a intégré l'agriculture au cadre du GATT. De nombreuses mesures afférentes à ce domaine ont été ainsi prises tels que l'interdiction à des nouvelles subventions à l'exportation, classement des politiques de soutien selon leur degré d'acceptabilité par les autres pays et enfin la limitation de l'utilisation des règles sanitaires et phytosanitaires à des fins protectionnistes. L'Accord a également permis de mettre fin à des conflits persistants entre les pays. La clause de paix notamment, qui spécifie que les instruments de politique agricole ne seront pas contestés tant que les clauses de l'Accord sur l'agriculture seront respectées, et ce jusqu'en 2003, a diminué la tension dans les relations commerciales agricoles entre l'Union européenne et les États-Unis. La conversion de l'ensemble des barrières à l'importation en droit de douane présente une révolution dans le commerce international agro-alimentaire, caractérisé auparavant par une multitude d'obstacles à l'importation particulièrement opaques. Ce changement a été associé à des concessions des pays les plus libre-échangistes, pour lesquels l'enjeu majeur était alors de mettre en place un cadre de référence.

d) Les différentes conférences ministérielles et leurs points essentiels :

Différentes décisions relevant du commerce sont prises à chaque conférence ministérielle qui se tienne tous les deux ans, elles peuvent aussi bien concerner le volet agriculture, que le volet environnemental, et le volet de propriété intellectuelle :

1-La première conférence ministérielle s'est tenue à Singapour, du 9 au 13 décembre 1996.

Elle visait à évaluer la mise en œuvre des accords de l'Uruguay Round et a décidé la création de trois groupes de travail sur les "nouveaux sujets" : commerce et investissement, commerce et concurrence, transparence des marchés publics.

2-La deuxième s'est tenue à Genève, du 18 au 20 mai 1998.

Elle prend acte des trois accords signés en 1997 sur les télécommunications, les services financiers et les technologies de l'information. Un accord provisoire est signé sur le commerce électronique, continuant l'exonération des droits de douanes.

3-La troisième a eu lieu à Seattle (États-Unis), du 30 novembre au 3 décembre 1999

L'un des enjeux de la négociation portait sur l'élargissement des discussions aux sujets suivants : la concurrence, l'investissement, la transparence dans les marchés publics, l'environnement, les normes sociales. Elle s'est conclue sur un échec : les délégations des 135 pays membres de l'OMC se sont séparées sans lancer le "cycle du millénaire". Les raisons classiques sont les divergences d'opinions entre les Etats-Unis et les Européens, en particulier sur le dossier agricole, et le débat "Nord-Sud" entre les pays développés et les pays en développement.

4-La quatrième conférence ministérielle s'est tenue à Doha, au Qatar, du 9 au 14 novembre 2001.

Réunie à Doha au Qatar du 9 au 14 novembre 2001, la 4ème conférence ministérielle de l'OMC a finalement lancé un nouveau cycle de négociations, le Programme de Doha pour le développement, deux ans après l'échec retentissant de la conférence de Seattle sur le Cycle du millénaire. De ce fait, nombreux points ont été abordés au cours de ce sommet.

-L'agriculture

Sur le volet agricole, le communiqué final aborde, avec un compromis de dernière minute, la question de la suppression des subventions -notamment européennes- à l'agriculture, mais ne fixe pas de date butoire.

-Les médicaments :

Les concessions des pays industrialisés imposées à l'industrie pharmaceutique suisse et américaine à l'égard du Sud se résument à une interprétation plus souple de l'accord sur la propriété intellectuelle, consacrant l'accès universel aux médicaments et autorisant les pays en développement à suspendre un brevet sur un médicament générique en cas d'urgence

sanitaire, texte faisant l'objet d'un communiqué spécifique, que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qualifie d'"accord historique".

- L'environnement :

Concernant l'articulation entre commerce et environnement défendue par l'Europe, la décision est prise d'ouvrir des négociations, qui ne s'imposeront pas aux pays non signataires des accords sur l'environnement, tels les Etats-Unis non signataires du Protocole de Kyoto sur le réchauffement climatique.

5-La cinquième conférence ministérielle, réunie à Cancun au Mexique du 10 au 14 septembre 2003,

Réunie à Cancun, la 5ème conférence ministérielle de l'OMC, s'achève sans position commune, le 14 septembre 2003. Pour la seconde fois, une conférence de l'OMC se clôt sur un échec .Tensions Nord-Sud, poids montant des pays émergents, irruption des pays les moins avancés, difficultés américano européennes, contestations alter mondialistes : Cancun était à coup sûr une conférence à haut risque.

Les trois questions qui sont « les droits de douane, les aides versées aux agriculteurs, les soutiens à l'exportation » sont restés en suspens et n'ont pas été tranchées à Cancun .Mais, les points essentiels qui ont fait l'objet des débats furent :

- l'insuffisance d'effort des pays du Nord sur la réduction des subventions agricoles.
- la non abolition totale des subventions des produits des pays du Nord sur le coton, ce qui a suscité la fureur des pays producteurs Africains du coton (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad).
- L'élargissement aux nouveaux sujets : investissement, concurrence.
- La demande des pays en développement sur la mise en place d'un "traitement spécial et différencié", qui a pour objet de prendre en compte les besoins particuliers des pays en développement, malgré les niveaux de développement extrêmement différenciés.
- La sollicitation des pays pauvres a des médicaments étant donné que la grande majorité des pays touchés par la crise sanitaire, doit se tourner vers des producteurs étrangers, faute de pouvoir les fabriquer eux-mêmes.

6-La sixième conférence ministérielle s'est tenue à Hong Kong, du 13 au 18 décembre 2005.

La tâche principale des pays membres à Hong Kong a été de trouver un accord en forme de compromis pour préparer l'accord final marquant l'achèvement du Programme de Doha pour le développement, auquel ils espèrent aboutir fin 2006.

Les négociations agricoles

- La conférence a convenu de fixer à la fin 2013 la suppression des subventions à l'exportation des produits agricoles. Les pays en développement, derrière le Brésil et l'Inde notamment, demandaient le prolongement de celle-ci à la date de 2010.
- La question du coton : les subventions aux exportations de coton devront cesser à partir de 2006. Toutefois, comme le rappellent les producteurs africains (notamment Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad), 90% des aides aux producteurs américains de coton sont internes. L'accord définit comme "objectif prioritaire" la réduction des subventions internes.

Les exportations des pays les moins avancés (PMA) : les pays développés devront s'engager à importer 97% (le principe d'exceptions, comme le textile aux Etats-Unis et le riz au Japon, ayant été accepté) des produits des pays les moins avancés (PMA) sans droit de douane ni contingent à partir de 2008.

La propriété intellectuelle : le cas des médicaments génériques

Le 6 décembre 2005, le Conseil de l'OMC décide de pérenniser l'accord du 30 août 2003 sur l'importation de médicaments génériques. Les membres de l'OMC s'accordent sur une modification de l'Accord sur la propriété intellectuelle (ADPIC) en donnant un caractère permanent à la décision sur les brevets et la santé publique de 2003, qui autorisait les pays pauvres non producteurs de médicaments touchés par le sida, la tuberculose ou le paludisme à importer des génériques. L'accord est toutefois critiqué par différentes ONG (organisations non gouvernementales), MSF (Médecins sans frontières) notamment, qui jugent le dispositif de l'OMC compliqué et inefficace, et rappellent qu'aucun malade n'a bénéficié du mécanisme autorisé depuis deux ans.

II. 2 Opportunités offertes par l'adhésion de Madagascar à l'OMC

Madagascar a accédé à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) le 30 Septembre 1963. Il a signé le 15 Avril 1994 l'acte final du Cycle d'Uruguay et l'Accord de Marrakech établissant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Il est devenu officiellement membre le 17 Novembre 1995.

Madagascar faisant parti des pays en développement, bénéficie largement des engagements pris au titre des accords de l'OMC.

-Les décisions prises au sein de ces accords ont donné la possibilité à Madagascar d'être compétitif sur le marché International car elles ont permis de réduire non seulement les subventions à l'exportation des différents Etats membres (surtout les pays du Nord), mais aussi la réduction des soutiens internes adoptés aux différentes politiques agricoles. Tout ça a donc augmenté la compétitivité des produits malgaches, et lui a permis de disposer des revenus importants.

-Le "traitement spécial et différencié" attribué aux pays en développement, avait pour principal objectif la prise en compte de leur besoin. Ils ont ainsi la possibilité d'exposer leurs aspirations ayant rapport au commerce.

-L'adhésion de Madagascar à l'OMC lui a permis de trouver des nouveaux débouchés à leur produits, conformément à la conférence ministérielle qui s'est tenue à Hong Kong, le 13 au 18 décembre 2005. En effet, il a été stipulé que les pays développés devront importer 97% de ces produits des pays les moins avancés (PMA) sans droit de douane ni contingent à partir de 2008.

-Le principe de non discrimination et de transparence des Etats membres ont permis non seulement de faciliter les opérations commerciales en abaissant les coûts supportés par les entreprises, mais aussi d'augmenter le nombre d'emplois et d'améliorer la qualité des biens et des services fournis aux consommateurs.

-Madagascar grâce à l'OMC, a pu bénéficier de l'accord sur la propriété intellectuelle, et du traitement spécial donné aux pays en développement grâce à la suspension d'un brevet sur les médicaments génériques en cas d'urgence sanitaire.

Tous ces avantages cités ci-dessus expliquent l'augmentation de la part d'exportation de Madagascar dans le PIB après les années qui suivent son adhésion Officielle.

II-3 Les risques encourus

L'adhésion de Madagascar à l'OMC présente quelques failles, malgré une tentative de mise en place d'une harmonisation du commerce international basée sur l'égalité des gains entre les différents pays membres :

- « Un risque de discrimination »tend à s'élargir, car les pays développés ne suivent guère les engagements pris aux termes des conférences ministérielles ; qui visent la suppression des subventions à l'exportation ainsi que la réduction des soutiens à l'exportation. L'hypothèse d'une concurrence internationale loyale est de ce fait éliminée. En effet, lors de la conférence de Cancun, les pays en développement ainsi que la Chine, l'Inde et le Brésil ont évoqué leur mécontentement vis-à-vis des pays riches et ont par la même occasion déposé à l'OMC une proposition demandant aux pays riches de réduire de façon substantielle les subventions agricoles qui constituent une entrave au commerce, et d'éliminer toutes formes d'aide à l'exportation.
- L'accord donnant un caractère permanent à la décision sur les brevets et la santé publique de 2003, (autorisant les pays pauvres non producteurs de médicaments touchés par le sida, la tuberculose ou le paludisme à importer des génériques) suscite de nombreuses critiques du fait de la dispositif de l'OMC compliqué et inefficace, et qui n'a bénéficié à aucun des malades.

On peut dire que l'adhésion de Madagascar à l'OMC lui a été bénéfique dans un sens, car elle lui a permis d'être compétitif sur le marché international et de trouver des débouchés à leur produit. Cela étant réalisé grâce aux engagements pris aux termes des différentes conférences à savoir la suppression des barrières qui ont constituer des entraves pour le développement des exportations .D'un autre coté, on s'aperçoit que des risques de discrimination des pays développées persistent encore malgré les objectives visant à mettre les différents pays membres sur le même pied d'égalité.

CHAPITRE III-EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE MADAGASCAR

Ces dernières années, Madagascar a opéré divers changements dans sa politique économique, il s'est ruer peu à peu dans le processus mondial .Ceci se reflète par l'augmentation des volumes des importations et des exportations du pays vers le reste du monde. Dans ce sens, l'Etat et la société civile ont collaboré ensemble afin d'améliorer la compétitivité des produits malgaches sur le marché international .Ce qui explique donc le fait que, le gouvernement consacre la majorité de leur budget dans l'amélioration des infrastructures, dans les subventions accordées aux paysans, ainsi que la réforme foncière.

III. 1 Structure du commerce extérieur de Madagascar

a) Les principaux produits d'exportation :

Madagascar recèle une large variété de ressources naturelles. Son principal avantage réside dans le fait qu'il bénéficie de conditions de production extrêmement favorables : climat diversifié, sol varié, superficie disponible pour la culture à grande échelle. Le pays dispose ainsi d'innombrables produits constitués surtout de matière première de bonne qualité pouvant devancer certains produits sur le commerce international.

- L'exportation des produits agricoles :

- Le café est le premier produit d'exportation de Madagascar avec 33000tonnes, il représente 17% des recettes budgétaires.
- Les litchis exportés annuellement par Madagascar atteignent 24 830 tonnes en 2007, soit une valeur de 33 266 622 555Ariary .La précocité des litchis malgaches permet d'approvisionner le marché européen particulièrement au moment des fêtes de fin d'année.
- Madagascar est l'un des premiers producteurs au monde de vanille 3072tonnes en 2007 essentiellement dans la région de Sambava-Antalaha. La quantité de vanille exportée par Madagascar a cependant diminué en 2008, due notamment aux facteurs internes et externes. Interne : les aléas climatiques du pays causent souvent de nombreux dégâts tels que

l'inondation, les cyclones. Externe : faute de l'émergence des vanilles artificielles sur le marché international qui sont à moindre coût et de qualité moyenne, Madagascar a payé le prix fort par la diminution de ses exportations. Les statistiques ont montré que les exportations de Madagascar étaient passées de 3072tonnes à 766tonnes en 2008.

Madagascar est le premier producteur mondial de girofle avec 13 582 tonnes exportés vers l'extérieur en 2007, grâce a cette exportation il a pu déduire une somme de 69 944 073 689 Ariary.

--*L'exportation issue de la sylviculture* : Madagascar possède d'essence de bois varié dont le palissandre, l'ébène, le bois de rose, qui sont utilisées notamment pour l'artisanat et l'ébénisterie.

En ce qui concerne les bois bruts, la quantité exportée a été de 62 653 tonnes en 2007, ce qui a constitué un budget de 1 598 185 883 Ariary pour l'Etat malgache .Par contre le volume des bois sciés ou dédossés a atteint 48 947 tonnes en 2007, soit un budget de 28 589 662 466Ariary.

-*L'exportation agricole biologique* : La filière des huiles essentielles présente de grand atout compte tenu d'un climat favorable ainsi qu'un très haut degré d'endémisme.

- L'exportation des produits non agricoles :

Les produits non agricoles sont caractérisés surtout par les produits halieutiques et les produits miniers.

-Les produits halieutiques :

Le secteur pêche de Madagascar est très prometteur, compte tenu des importantes ressources halieutiques du pays. Ce secteur occupe la deuxième place en matière de recette d'exportation, il est constitué principalement par des crevettes, des thons, des langoustes, crabes,En vérité, le volume des crevettes et crabes exportés par les zones franches par rapport au volume total exporté ont connu une hausse en 2006 par rapport à l'année 2005, il était passé de 14 à 15%.

-Les produits miniers :

Madagascar recèle une large variété de ressources minières non encore exploitées. Les principales ressources exploitées sont les minéraux industriels tels que le granit, marbre, quartz, mica, graphite et ilménite. Plus précisément les pierres précieuses ou fines autre que le diamant. En 2007, l'exportation des Graphites a atteint le volume de 5 351 tonnes soit la valeur de 5 694 390 483 d'Ariary. Quant au Mica son volume était de 1 348 tonnes soit la valeur de 1 143 192 538 Ariary.

- L'exportation des zones franches :

La contribution des entreprises franches dans l'économie malgache est significative. En effet, l'exportation des Entreprises franches constitue en 2005, 56.4% de l'exportation totale. Les produits les plus exportés par ces derniers sont les chandails (pulls overs, cardigans, sous pulls), chemises et chemisettes pour hommes, tee-shirt, slips, maillots. En 2007, l'exportation des tee-shirts, maillots et slips des Entreprises Franches ont atteint le volume de 2 781 tonnes soit une valeur de 38 038 698 millions d'Ariary. Pour le cas des chemises et chemisettes, leurs exportations ont atteint en 2007, 2 525 tonnes soit la somme de 68 481 812 millions d'Ariary.

En bref en 2007, les principaux produits d'exportations de Madagascar sont :

- les produits des zones franches, elles constituent 49.7% des exportations en 2007, soit une hausse notée grâce aux articles textiles et produits de la mer. Ces produits d'exportation de Madagascar sont en majorité à destination de l'Union Européenne.

- A la deuxième place figure l'exportation des produits agro alimentaires incluant la vanille, café, épices, sucre, cacao,...

- les matières premières prennent la troisième place, elles se composent de diverses ressources dont les mines (chromite, bois,...)

- la rubrique autre bien regroupe des produits variés dont des pierres semi-précieuses ou précieuses. Madagascar ne fournit plus de 30% de la production mondiale de saphir dont une partie n'est pas comptabilisée dans les statistiques

b) Les principaux produits d'importation :

Les principaux produits d'importation de Madagascar sont les suivantes :

-En premier lieu, il y a les intrants destines aux ateliers de confection des zones franches, il représente 27% des importations de Madagascar vers l'extérieur.

- A la deuxième place se trouve les biens d'équipements qui prennent 21% des échanges en valeur .La vrai raison de cette hausse est l'accélération des travaux sur plusieurs chantiers, a savoir la construction d'immobilier résidentiel, la mise en place d'un nouveau centre hôtelier, l'aménagement et la rénovation apportée au différents ports,...

-l'importation en énergie en 2007, occupe une part de 17.30% des importations de Madagascar vers l'extérieur .Composé notamment de gaz oil, d'essence et de fuel,...

-Les matières premières et les pièces détachées occupent les 16.2% des importations de Madagascar.

-L' importation des biens de consommation ont eux aussi leur place dans l'importation. Leur part par rapport aux importations totales est de 13%. Ils proviennent en majorité de la Chine.

-En dernier liste se trouve les importations alimentaires, le riz constitue le majeur parti de ces produits alimentaires importés de l'extérieur. Ils n'occupent qu'une part minime des importations soit 5.4% et on remarque une diminution constante depuis 2005 .

III. 2 Evolution des échanges extérieurs de Madagascar

L'importation et l'exportation sont des indicateurs pertinents, utiles pour voir la situation économique d'un pays donné plus précisément son niveau de développement. Non seulement, Il permet de voir les différentes variations qui se sont opérés au fil des années, mais aussi de comprendre l'état du déficit commercial du pays.

a) En terme de quantité :

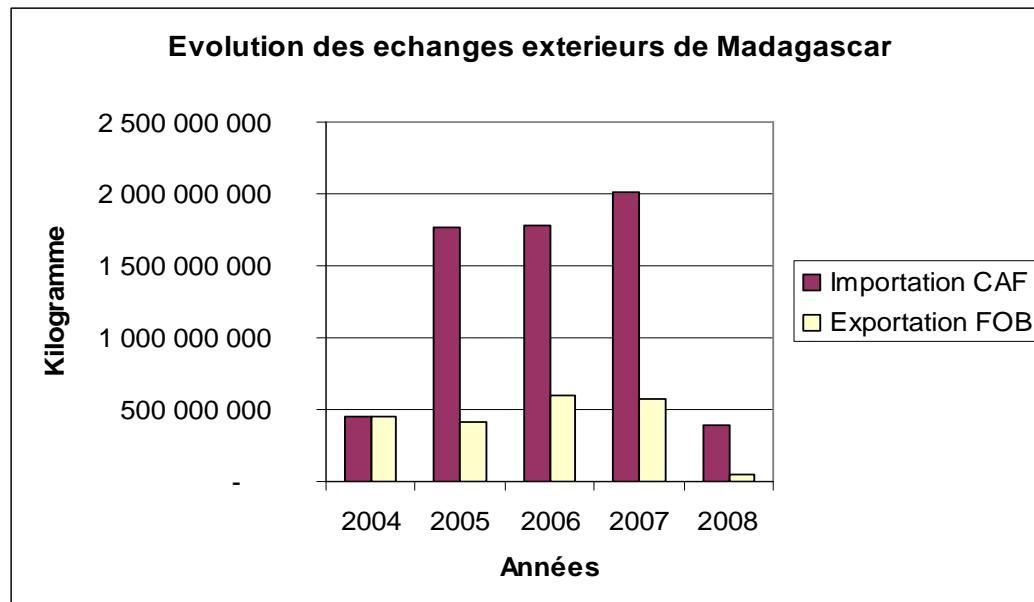
Le tableau ci-dessous illustre les évolutions des exportations et des importations de Madagascar en volume à travers le monde entier.

Tableau 1 : Evolution quantitative du Commerce extérieur de Madagascar en kilogramme

Années	Importation CAF	Exportation FOB
2004	453 032 817	453 032 817
2005	1 771 741 744	410 572 442
2006	1 780 268 577	596 185 954
2007	2 007 899 883	567 984 170
2008	386 085 087	48 584 960

Source : MECI

Graphe 1 : Evolution quantitative du Commerce extérieur de Madagascar en kilogramme



Source : recherche personnelle.

En 2005, le volume d'importation de Madagascar a considérablement augmenté, il est passé de 453 032 tonnes à 1 771 741 tonnes, soit une augmentation de 1318 709tonnes. Par contre en 2006 l'augmentation du volume des importations était seulement de 0.99%. L'année 2007 est marquée par le plus haut niveau d'importation jamais vu dans l'histoire.

En ce qui concerne le niveau d'exportation, il n'a pas subi d'énorme variation entre 2004 à 2006. On constate qu'il est resté plus ou moins stable durant les quatre années, plus

précisément de 2004 à 2007. C'est en 2008, qu'on a constaté une diminution flagrante de l'exportation, car elle est passée de 567 984 tonnes à 48 584 tonnes, soit une diminution de 91.44%

b) en terme de valeur :

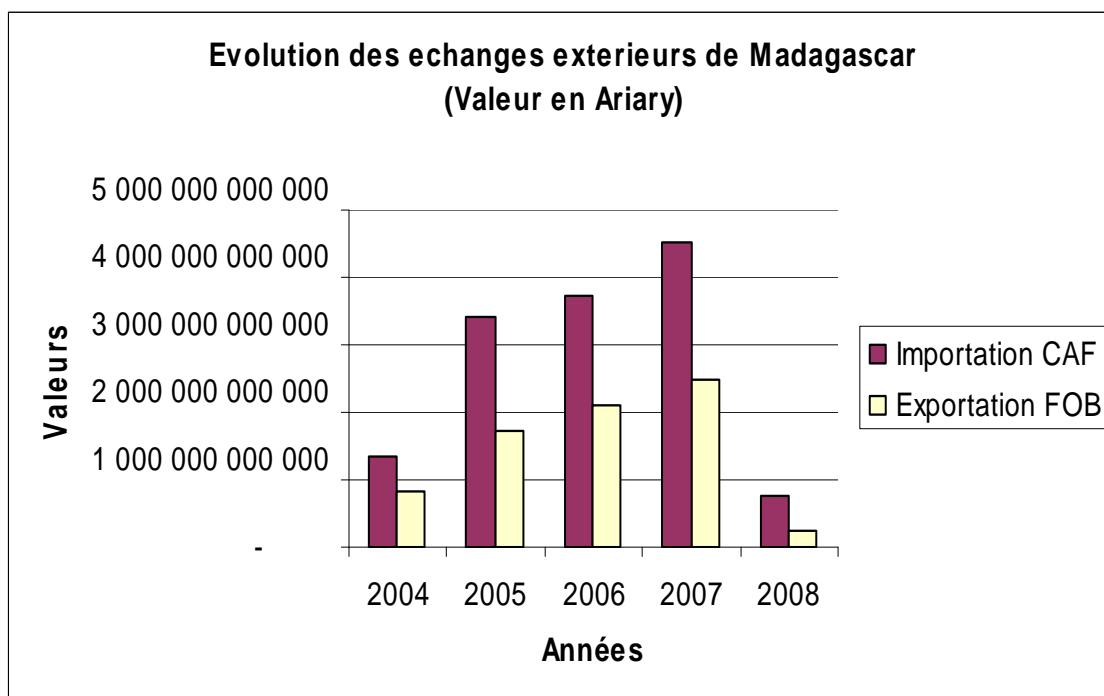
Le tableau ci-dessous illustre les évolutions des exportations et des importations de Madagascar en valeur à travers le monde entier.

Tableau 2 : Evolution du commerce extérieur de Madagascar en Ariary.

Années	Importation CAF	Exportation FOB
2004	1 346 589 665 828	832 993 830 850
2005	3 414 871 286 177	1 707 007 615 006
2006	3 726 152 306 598	2 111 221 267 048
2007	4 520 306 321 773	2 467 142 533 272
2008	754 872 460 360	231 848 483 891

Source : MECI

Graph 2 : Evolution du commerce extérieur de Madagascar en Ariary



Source : recherche personnelle.

Les années 2005, 2006, 2007 sont caractérisées par une large détérioration de la balance commerciale. En 2005, les exportations FOB augmentaient de +51.20% en passant de 832 993 830 millions d'Ariary à 1 707 007 615 millions d'Ariary. Par contre en 2006, il n'y a eu qu'une augmentation de + 19,14% car les exportations étaient passées de 1707 007 615 millions d'Ariary à 2 111 221 267 millions d'Ariary. En 2008, le déficit commercial des exportations en FOB était énorme de -90.60%.

D'autre part, les importations CAF se sont accrues de +60.56% en 2005. Pour le cas de l'année 2006, l'accroissement des importations a été de + 8.35%. On constate ainsi que c'est en 2005 que l'augmentation de l'importation a été la plus remarquable.

On constate aussi que l'augmentation du volume de l'exportation et de l'importation de Madagascar par rapport à l'année 2004 n'est pas très significative car une augmentation de 51.20% pour l'exportation et une augmentation de 60.56 % pour l'importation, certes leur valeur sont très éloignées car 3 414 871 286 millions d'Ariary pour l'importation, et la valeur de 1 707 007 615 millions d'Ariary pour l'exportation. Il y a de ce fait un large déficit de la balance commercial.

III. 3 Situation des exportations de Madagascar selon le groupe de pays

Il est primordial de faire une analyse approfondie du commerce d'exportation car elle permet de voir les principaux partenaires du pays, et de déterminer la part de chaque pays dans le commerce d'exportation de Madagascar.

a) Evolution du commerce selon le pays ou la région de destination

L'analyse se porte ici sur l'exportation de Madagascar vers un pays ou une région quelconque.

• les principaux partenaires de Madagascar en termes d'exportation

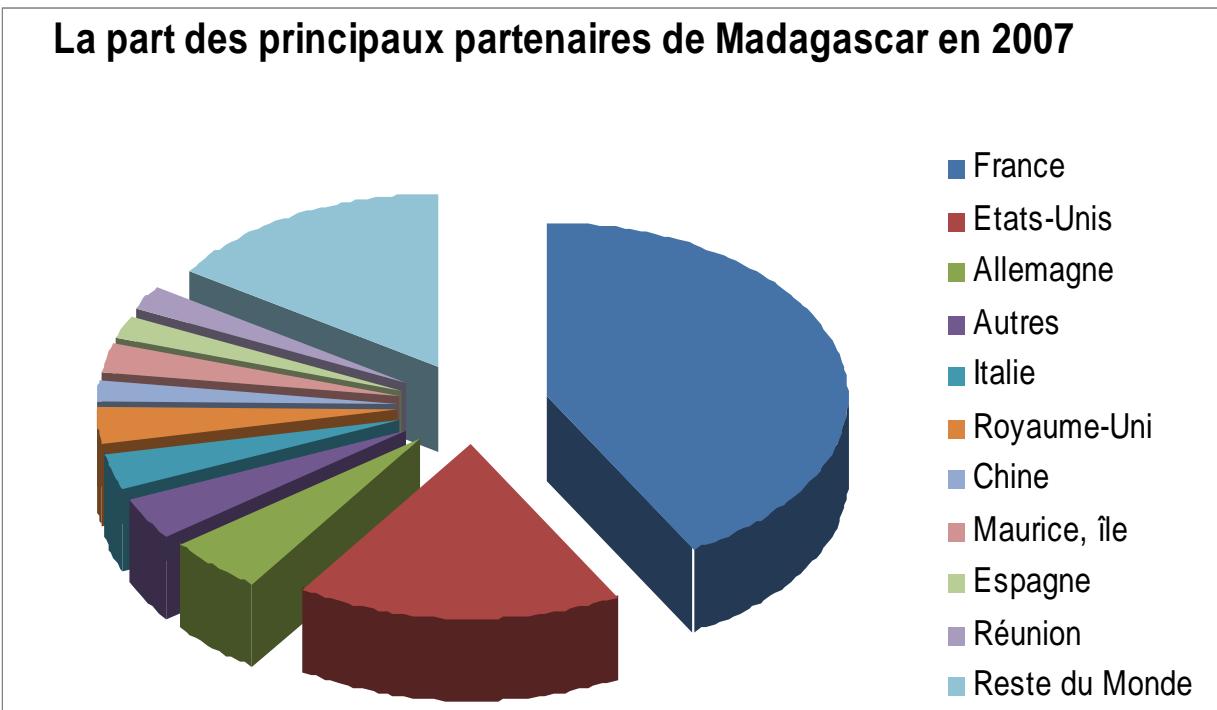
Le tableau ci-dessous montre le montant en Ariary des exportations de Madagascar vers ses nombreux pays ou régions partenaires durant l'année 2007.

Tableau 3 : la part des principaux partenaires de Madagascar dans le commerce d'exportation

ANNEES	2007	
Pays	Valeur FOB (Ariary)	%
France	1 033 330 363 236	41.88
Etats-Unis	436 095 819 908	17.67
Allemagne	126 905 001 010	5.14
Autres	93 206 474 101	3.77
Italie	87 507 905 740	3.54
Royaume-Uni	78 896 787 094	3.19
Chine	50 361 648 964	2.04
île Maurice	70 428 499 397	2.85
Espagne	53 728 438 902	2.17
Réunion	51 062 839 000	2.069
Reste du Monde	385 618 755 920	
Total	2 467 142 533 272	

Source : DGSTAT/D SESS/COMEXT/juin 2008

Graphe 3 : la part des principaux partenaires de Madagascar dans le commerce d'exportation



Source : DGSTAT/D SESS/COMEXT/juin 2008.

- La France est le premier partenaire de Madagascar en termes d'exportation. La majeure partie des produits malgaches est envoyée vers ce pays, soit 41.88% ce qui constitue un revenu de 1 033 330 363 236 Ariary pour le pays.
- Les Etats Unies arrivent à la deuxième place. C'est aussi l'un des importateurs de produits malgache, avec une somme de 436 095 819 908 valeur FOB.
- L'Allemagne est celui qui occupe la troisième place, 5,14% des produits de Madagascar sont envoyés vers ce dernier, soit une valeur de 126 905 001 010 Ariary.
- L'Italie, le Royaume Uni ainsi que île Maurice, Chine, Espagne, Réunion importent aussi des produits malgaches mais leurs valeurs ne sont pas significatives. Leur part dans l'exportation Malgache est variable allant de à 2.06 à 3.54%.

- **les principaux partenaires de Madagascar en terme d'importation :**

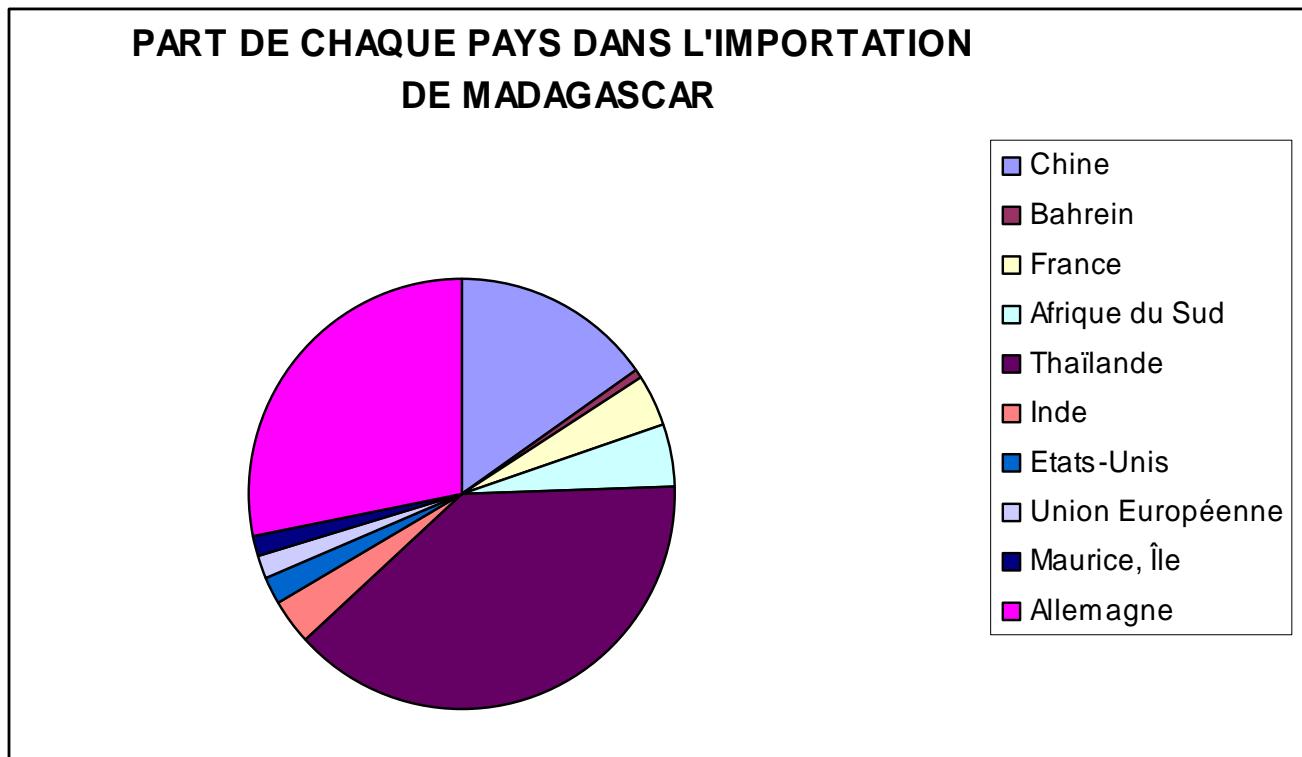
Le tableau ci-dessous illustre aussi bien le montant des importations de Madagascar vers ses pays partenaires, que la part de marché occupée par ces derniers.

Tableau 4 : la part de marché occupée par chaque pays dans l'importation de Madagascar (valeur CAF en Ariary)

PAYS	%	Valeur en CAF
Chine	14,52	249 326 755 349
Bahreïn	0,61	107 751 236 424
France	3,73	65 290 806 596
Afrique du Sud	4,46	648 545 884 046
Thaïlande	37,07	61 827 102 261
Inde	3,53	30 872 577 962
Etats-Unis	1,764	82 224 494 195
Union Européenne	1,55	24 101 826 159
Maurice, île	1,558	27 256 419 190
Allemagne	26,92	471 021 225 158

Source : DGINSTAT/DSE/COMEXT/Juillet 2009.

Graphe 4 : la part de marché occupée par chaque pays dans l'importation de Madagascar



Source : DGINSTAT/DSE/COMEXT/Juillet 2009.

Thaïlande est le premier partenaire de Madagascar en terme d'importation .En effet, 37.07% des produits importés viennent de Thaïlande soit une valeur de 249 326 755 349 CAF exprimée en Ariary, suivi de l'Allemagne en deuxième position qui occupe 26.92% du marché malgache .La Chine arrive en troisième place, ce pays détient 14.52% du marché malgache. La Thaïlande, l'Allemagne ainsi que la Chine sont les principaux partenaires de Madagascar pour les importations. La majorité des produits importés par Madagascar viennent de ses pays. Afrique du Sud, France, Inde, Etats-Unis, Maurice, Union Européenne, Bahreïn sont aussi des partenaires de Madagascar en importation; certes leur part de marché ne sont pas significatif allant de 4.46 à 0.1%.

b) Evolution du commerce selon le groupe de pays ou la région de destination

L'étude s'oriente ici sur le commerce d'exportation de Madagascar avec les groupes de pays ou blocs régionales.

- les principaux partenaires de Madagascar en terme d'importation

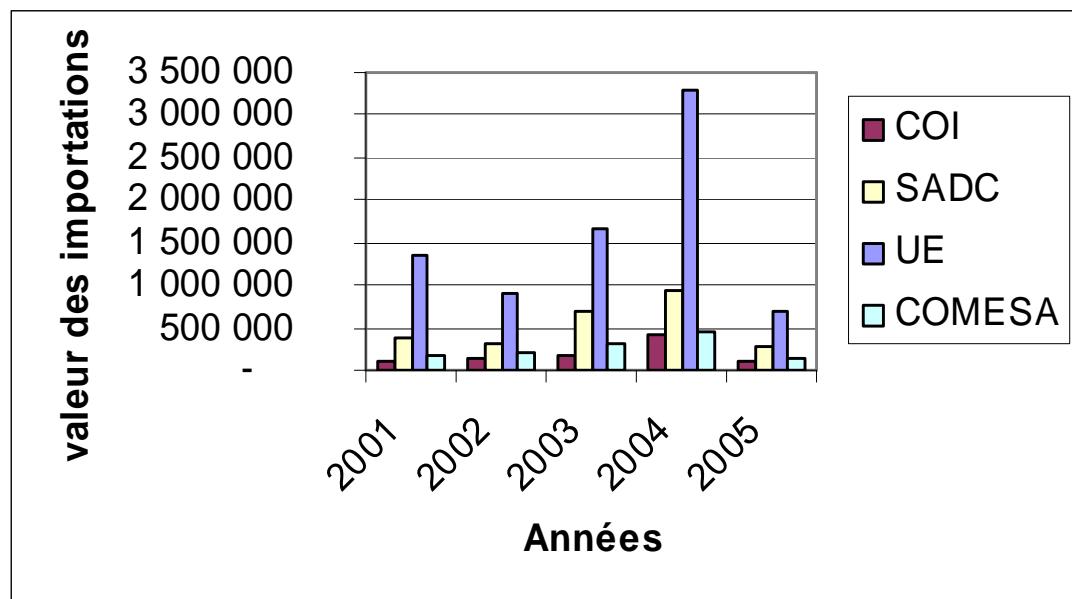
Le tableau ci après démontre l'évolution du montant du commerce d'importation de Madagascar vers certains groupes de pays.

Tableau 5 : Evolution du commerce spécial d'importation (valeur en million d'Ariary) :

PAYS	IMPORT CAF				
	2001	2002	2003	2004	2005
UE	1 349 307	900 882	1 654 744	3 289 399	687 426
COMESA	171 627	196 826	313 038	453 964	140 701
COI	120 071	128 212	174 990	423 868	99 775
SADC	381 874	318 922	689 583	937 141	285 363
TOTAL GENERAL	4 894 021	3 458 014	5 271 002	11 399 217	2 537 457

Source : MECI

Graphe 5 : Evolution du commerce spécial d'importation (valeur en million d'Ariary)



Source : MECI

L'importation de Madagascar avec l'Union Européenne est la plus importante, si on compare son importation avec d'autres groupes de pays tels que COMESA, COI, SADC. Et cela est vrai pour tous les années de 2001 à 2005. En procédant à une analyse approfondie, on constate que 27.57% des produits importés viennent de l'Union Européenne. Après l'Union Européenne, 7.80% des importations de Madagascar s'effectuent avec la SADC en 2001. Après quatre années d'affilés, la part de SADC est devenue 11.26% du montant total d'importation. On remarque aussi que, la part de l'importation de Madagascar vers la COI est le moins significative malgré une légère hausse en 2004. Toutefois, l'importation de Madagascar avec tous les groupes de pays a vraiment chuté de -22.25% : le total des valeurs importées était passé de 11 399 217 millions d'Ariary en 2004 à 2 537 457 millions d'Ariary en 2005.

- **les principaux partenaires de Madagascar en terme d'exportation :**

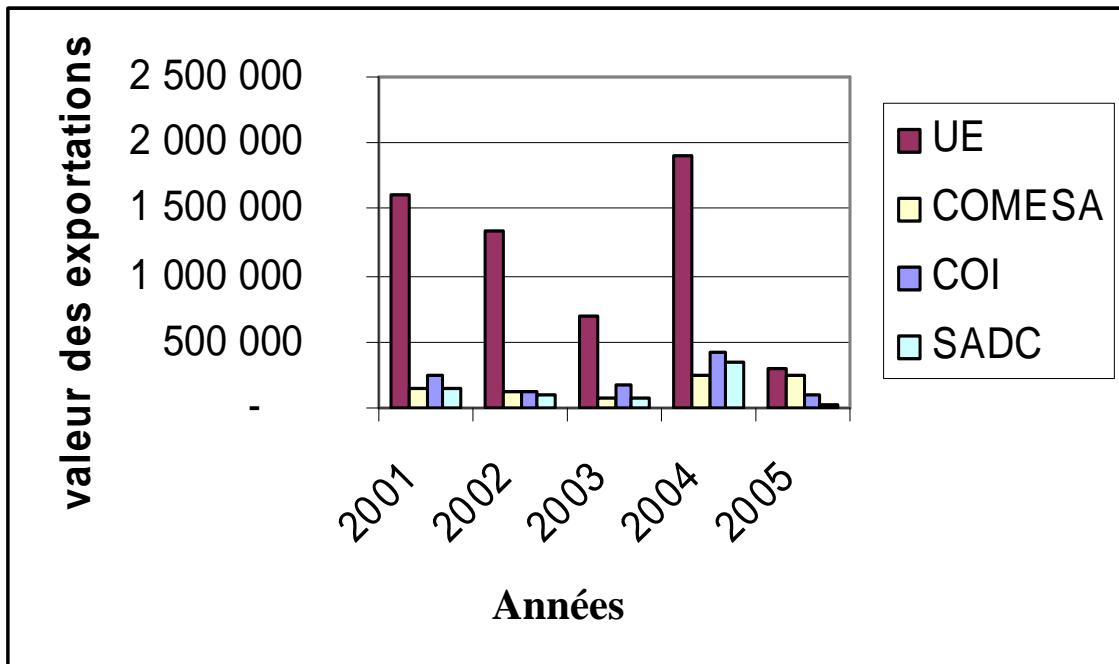
Le tableau ci-dessus illustre les montants de l'exportation de Madagascar vers les groupes de pays de 2001 à 2005. Il permet de déduire les principaux partenaires de Madagascar en termes d'exportation au fil des années.

Tableau 6 : Evolution du commerce spécial d'exportation selon le pays ou la région (valeur en million d'Ariary)

PAYS	EXPORT FOB				
	2001	2002	2003	2004	2005
UE	1 600 867	1 337 789	681 599	1 904 779	300 819
COMESA	153 460	122 326	70 794	258 253	42 056
COI	252 632	196 585	115 148	351 460	50 987
SADC	146 983	103 751	65 121	340 137	31 406
T O T A L G E N E R A L	3 535 614	2 801 728	2 498 000	4 040 617	702 382

Source : MECI

Graph 6 : Evolution du commerce spécial d'exportation (valeur en million d'Ariary)



Source : MECI

Parmi les groupes de pays COMESA, COI, SADC, Union Européenne ; Madagascar exporte la majorité de ces produits vers l'Union Européenne soit 42.82% en 2005. De 2001 à 2005, l'Union Européenne est resté à la tête de liste pour l'achat des produits malgaches. Une hausse importante d'exportation de Madagascar vers ce pays a été remarquée en 2004. COI est le second partenaire de Madagascar en terme d'exportation 7.14% des produits malgaches sont importés par ce groupe de pays, durant l'année 2001 suivi de la COMESA et la SADC en dernier lieu.

Madagascar est un pays choyé par la nature, ses conditions de production sont favorables pour la culture à grande échelle : climat diversifié, sol varié, superficie disponible. C'est la raison pour laquelle il dispose d'une large variété de ressources naturelles agricoles et non agricole pouvant être exploitées pour l'exportation .C'est pourquoi, au cours de ces dernières années la politique économique du pays s'est surtout orientée vers l'ouverture à l'extérieur car non seulement le gouvernement prévoyait de faire une exportation massive de ces produits mais aussi de faire de l'importation, dans le but d'optimiser la satisfaction des consommateurs en s'appropriant des biens à coût moindre mais de bonne qualité .Ceci se reflète surtout dans l'augmentation massive des revenus issus du commerce d'exportation de Madagascar durant l'année 2006, et de la hausse remarquable des importations de Madagascar en 2007. Toutefois sans l'appui immense de l'OMC, l'ouverture à l'extérieur n'aboutit à rien car il a

permis au pays d'être plus compétitif en supprimant les barrières qui ont constituer des entraves pour les pays sous développées tels que Madagascar .On peut de ce fait dire que le commerce extérieur est un moyen permettant au pays de pouvoir se développer.

Partie II

L'INTEGRATION REGIONALE SUPPORT DU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR DE MADAGASCAR

Ces dernières années, le gouvernement malgache s'est beaucoup investi dans l'enrichissement de sa relation diplomatique avec le monde entier et à l'amélioration des infrastructures. Son principal objectif était de tirer profit de cet avantage inouï offert par la nature pour relancer l'exportation. Par la même occasion, il a adhéré à diverses blocs régionales à savoir COMESA, COI, ACP-UE et SADC. L'intégration régionale est en effet un facteur crucial pour le développement du commerce extérieur, car sans la première le pays ne trouverait que peu de débouché pour ses produits, et il serait dans l'incapacité de maximiser la satisfaction des besoins de la population du fait de la réduction des offres.

Chapitre I- L'intégration régionale pilier de la mondialisation :

En 1980, l'ouverture de Madagascar vers l'extérieur est faible par rapport aux autres pays qui ont le même niveau de développement. Le volume de l'exportation et de l'importation, montre toutefois une hausse significative ces dernières années. En effet, la politique économique du pays s'est ruée peu à peu dans la libéralisation des échanges. Actuellement, Madagascar appartient à quatre groupes régionaux à savoir COMESA, COI, APE ex accord de Cotonou, SADC.

I. Les différents blocs régionaux adhérés par Madagascar

Actuellement, Madagascar appartient à quatre blocs régionaux qui sont respectivement :

- Les Accords de Partenariat économique (APE) connu autrefois sous le nom « accord de Cotonou », ils furent signés en juin 2000, entre l'Union Européenne et 77 pays ACP dont Madagascar. Ces Accords sont conclus pour une durée de 20 ans avec une clause de révision tous les cinq ans. Ils sont dotés d'un budget de 13,5 milliards d'euros pour les cinq premières années. Jusqu'à présent tous les pays ACP bénéficiaient d'un accès préférentiel au marché européen par rapport aux autres pays en développement et sans obligation d'ouverture plus favorable de leurs propres marchés aux produits de l'Union Européenne (UE). Il s'agit ici de préférences discriminatoires vis-à-vis des autres PED et non réciproques vis-à-vis de l'UE, ce qui est contraire aux règles de l'OMC. Les Accords de Cotonou reposent donc sur deux piliers :
 - l'organisation des relations commerciales entre les deux groupes de pays .
 - la coopération et l'aide au développement.
- La COI a été créée dans le but de promouvoir la coopération économique, social, culturelle entre les cinq îles de l'Océan Indien, à savoir Madagascar, les Comores, la Réunion, l'île Maurice, les Seychelles.
Le Programme Régional Intégré pour le Développement des Echanges (PRIDE) a été établi depuis 1995, son principal objectif est de développer les échanges inter-îles à travers la dynamisation du secteur privé.

- La COMESA par contre vise la promotion de la coopération et le développement des pays membres dans tous les différents domaines, ainsi que le renforcement du processus d'intégration économique la région.
- La SADC a pour objectif non seulement la mise en place de l'approche commune d'une économie de marché coordonnée et régulée, mais aussi de faire respecter les droits de l'homme à travers la mise en place de la paix, de la sécurité, de la promotion de la démocratie, l'équilibre entre les Etats membres ainsi que la recherche d'avantage commun. Madagascar est devenu membre légitime de la SADC en 2005.

II. Les intégrations régionales étapes de la mondialisation

En effet, l'intégration régionale est le support de la mondialisation car il donne la possibilité à chaque Etat membre de faire la libre circulation de ses biens, de ses services et même de la personne à travers différents pays du monde. En effet, c'est grâce aux différentes phases d'intégration régionale que cette libre circulation a pu être possible à savoir la zone de libre échange, le marché commun, et l'union monétaire. Elles rendent les échanges plus intenses qu'elles le sont déjà par la suppression des droits de douane, la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires. Ce qui provoque une hausse prépondérante des exportations et des importations de chaque pays membre.

De plus d'après la conception libérale, l'intégration régionale est une étape vers la mondialisation, car en effet le régionalisme ne serait rien d'autre qu'une forme de mesomondialisation. Le régionalisme « ouvert » illustre ce cas de figure : ce par la recherche de l'efficacité économique ou de la croissance économique à travers la participation à des activités créant de la richesse au niveau global. La coopération régionale peut servir de véhicule pour la libéralisation non discriminatoire du commerce multilatéral et l'intégration dans l'économie mondialisée. Nombreux sont les PED, qui adhèrent dans l'intégration régionale dont le but de faciliter leur insertion dans l'économie mondiale. L'intégration régionale peut notamment aider bon nombre de pays à surmonter les obstacles que représente la relative exiguité de leur marché national en permettant aux producteurs de réaliser de plus

grandes économies d'échelle et de bénéficier de la mise en place d'infrastructures au niveau régional.

Chapitre II- Impacts de l'adhésion de Madagascar à la SADC

Madagascar est le quatorzième pays ayant adhéré à la SADC, en 2005. Son adhésion au sein de ce bloc peut lui être aussi bien bénéfique que néfaste.

II. 1 Organisation de la SADC

Avant toute chose, il est primordial de connaître l'histoire, l'organisation en bref le fonctionnement de la SADC.

II.1.1 Historique

a) Origine

La SADC ou la communauté de développement de l'Afrique Australe a été créé le 17 Août 1992 par le traité de Windhoek. La SADC est en effet le successeur de la SADCC connu sous l'appellation Southern African Development Coordination Conference créé le 1^{er} Avril 1980 à Lusaka. La SADCC était une tentative de regroupement des pays frontaliers de l'Afrique du Sud qui vivait sous le régime de l'apartheid, afin de se dégager d'une trop grande dépendance économique envers le voisin Sud Africain. En 1992, alors que l'Afrique du Sud mettait fin au régime de l'apartheid, les neufs pays membres de la SADCC décidèrent d'avancer vers une intégration régionale et créèrent la SADC. L'approfondissement de la coopération et de l'intégration économique constitue désormais l'objectif prioritaire afin de mieux surmonter les différents obstacles à la croissance économique et au développement. Le plan stratégique indicatif du développement régional de la SADC ou RISDP est le document fondamental de base utilisé comme référence pour les Etats membres .Après l'adhésion de Madagascar en 2005, la SADC comprend quatorze membres qui sont Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Seychelles et enfin la République Démocratique de Congo qui est l'ex-Zaïre.

b) Organisation :

Il existe une hiérarchie claire au sein de la SADC qui permet la coordination des activités.

-A la tête de l'organisation se trouve « l'organe suprême de la décision ». Il a pour mission de prendre en charge la politique générale de la communauté, il se réunit au moins une fois par an.

- le Conseil des ministres est la cheville ouvrière de la communauté, car il prépare toutes les décisions et conseille le sommet des chefs d'Etat. Il réunit les ministres des Affaires Etrangères et les ministres techniques en fonction des sujets traités.

- l'organe est une réunion des ministres chargés des affaires étrangères de la défense et de la sécurité. Il vise à mettre en œuvre une politique commune dans ces domaines.

- les comités sectoriels des ministres sont des comités qui réunissent tous les ministres d'un secteur donné. Ils se réunissent au moins une fois par an. La particularité du fonctionnement de la SADC est que chaque comité sectoriel est coordonné par un pays membre.

- le comité des représentants permanents dépend du conseil des ministres à qui il soumet des conseils techniques.

- Enfin, le secrétariat exécutif est assuré par un secrétariat général .Ce dernier est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le sommet des chefs d'Etat et le conseil des ministres.

II.1.2 Objectif

Les Etats membres de la SADC, du point de vue économique visent l'approche commune d'une économie de marché coordonnée et régulée. Ceci implique donc le fait de ne pas laisser libre cours au marché, mais laisser à l'Etat la mise en place d'un ensemble cohérent pour réguler le marché. La SADC vise donc d'après le traité de Windhoek à une intégration prenant la forme ultime d'une union économique et monétaire.

-D'un point de vue politique, les Etats membres de la SADC s'engagent par voie de traité à respecter les droits de l'homme, à s'investir pour la paix, la sécurité, la promotion de la démocratie, l'équilibre entre les Etats membres ainsi que la recherche des avantages communs.

II.1.3 Le protocole sur le commerce

La SADC avec l'appui prépondérante de l'Afrique du SUD se batte pour occuper une place majeure du commerce non seulement au sein de l'Afrique mais aussi au niveau mondial. C'est dans cette optique qu'a été élaboré dès 1996 le protocole sur le commerce, qui est la base de la zone de libre échange. Ce protocole sur le commerce a vu le jour le 01 Septembre 2000 après avoir été ratifié par un nombre suffisant d'Etats membres soit les deux tiers. Il vise de ce fait à éliminer les tarifs douaniers dans le commerce intra zone d'ici 2008. Les éléments essentiels du protocole sur le commerce sont les suivants :

- 1-Le calendrier de démantèlement tarifaire est différent selon le pays .L'Afrique du sud qui détient une large excédent commercial avec le reste de la SADC met en œuvre ce démantèlement un peu plutôt soit 96.7% des produits d'ici 5 ans. Le reste pourtant mettra en œuvre 97.6% des produits sur une période de 8ans.
- 2-Pour chaque pays, une première liste de produit non sensible va faire l'objet d'un démantèlement immédiat .Certes, la majorité des produits sont inclus dans une deuxième liste, pour laquelle le démantèlement tarifaire est progressif .Ils feront l'objet d'un démantèlement d'ici 5 ans.
- 3-Les règles d'origine sont clairement spécifiées et compatibles avec les règles de l'OMC.
- 4-Un calendrier de suppression des barrières non tarifaires va être élaboré afin de tenir compte de la faiblesse du système douanier dans certaines régions de la zone.
- 5-Chaque Etat membre appliquera envers les autres membres le traitement national et la clause de la nation la plus favorisée.
- 6-Les mesures de sauvegarde et antidumping pris par un Etat membre envers un autre Etat membre devront être en conformité avec les règles de l'OMC.
- 7-Des mécanismes efficaces de résolution des différends seront élaborés.
- 8-Le protocole sur le commerce sera notifié à l'OMC sous l'article 24 du GATT.

Dans cette même optique de devenir une zone émergente, la SADC cherche aujourd'hui à établir des accords de partenariat avec l'union Européenne, les Etats-Unis, l'ASEAN et le MERCOSUR.

Tableau 7 : Les responsabilités sectorielles par pays au sein de la SADC

Secteur	Pays
Energie	Angola
Investissement et financement	Afrique du sud
Agriculture et élevage	Botswana
Environnement	Lesotho
Forêt	Malawi
Tourisme	Maurice
Transport, Télécommunication	Mozambique
Pêche maritime	Namibie
Ressources humaines	Swaziland
Industrie et Commerce	Tanzanie
Mines, emploi	Zambie
Sécurité alimentaire	Zimbabwe

Source : Banque mondiale

II.1.4 Les conditions d'intégration à la SADC

Ce sont les objectifs macro-économiques vers lesquels chaque pays qui souhaitent adhérer à la SADC doivent adopter afin d'atteindre cette finalité.

a) Programmes macro-économiques de convergence

Chaque pays membre doit suivre les programmes définis dans le MOU (protocole d'accord sur la convergence macro-économique) adopté en 2001. Le MOU porte surtout sur 4 indicateurs :

- Le taux d'inflation qu'il faut diminuer et maîtriser,
 - Le rapport du déficit budgétaire au PIB qu'il faut aussi diminuer,
 - Le rapport de la dette publique au PIB qui est à diminuer,
 - L'équilibre et la structure du compte courant,
- Le but de tout cela est de fournir une base pour l'intégration sans heurter dans une série d'étapes de transformations de l'économie africaine en tenant compte de l'OMD.

Le tableau suivant nous montre l'évolution attendue de ces indicateurs

II. 2 Opportunités tirées de l'adhésion de Madagascar à la SADC :

Nombreux sont les gains obtenus par l'adhésion de Madagascar dans la SADC. Ils varient selon l'entité concernée :

- Pour les consommateurs, l'intégration à la SADC diminue le coût des produits en provenance des Etats membres, grâce à la réduction du droit de douane, voire l'annulation de celui-ci. Cette diminution du coût des produits venant de la SADC améliore le bien être des consommateurs, dans la mesure où ils peuvent non seulement accéder à un bien à moindre coût mais aussi de bonne qualité.
- Pour les Entreprises, le gain réside dans l'élargissement du marché .La SADC représente 200000 consommateurs potentiels. La création d'une zone de libre échange accroît ainsi les débouchés des produits de la zone. Il s'agit d'une aubaine pour les entreprises de la zone qui bénéficient d'une économie d'échelle grâce à des zones proches et librement accessibles. Ces économies d'échelle améliorent la compétitivité des entreprises exportatrices de la zone.
- La libéralisation des échanges est aussi source de croissance dans la mesure où elle engendre un transfert de technologie et induise des gains de productivité pour les entreprises.
- Du point de vue politique, l'adhésion de Madagascar à la SADC lui donne la possibilité d'exprimer ces points de vue lors des négociations commerciales malgré son manque de poids

dans les relations internationales. De ce fait, notre adhésion à la SADC constitue une réponse à la crainte de la marginalisation.

- L'adhésion à cette intégration peut aussi être considéré comme le tremplin qui permet aux entreprises locales de se préparer à la concurrence mondiale en affrontant au préalable la concurrence régionale : un bon apprentissage avant l'intégration dans le commerce international.

- Un approvisionnement moins coûteux : des matières premières ou produits semi-finis peuvent, s'il existe être importé à un prix compétitif par les industries dans la région du fait de la suppression des taxes douaniers. Dans la même optique, la possibilité d'importer des équipements et matériels moins coûteux diminue le coût des investissements des entreprises de la zone.

- Des possibilités supplémentaires dans la construction d'infrastructure : en effet, des investissements dans les grandes infrastructures deviennent possibles lorsqu'ils concernent un groupe de pays.

- La ZLE peut être bénéfique pour le pays du point de vue de l'exportation : on estime une augmentation de 180 million de USD, ce qui signifie une multiplication par 6 comparée aux exportations actuelles vers la SADC. Ces productions potentielles concernent principalement les produits agricoles dans lesquels 70% de la population et de la plupart des pauvres sont impliqués, et la promotion des exportations à destination de la SADC par des mesures d'accompagnement adéquates bénéficiera aux pauvres.

D'abord, le resserrement des liens commerciaux entre ces pays contribue à renforcer leur capacité à participer au commerce mondial. L'intégration régionale peut notamment aider bon nombre de pays à surmonter les obstacles que représente la relative exiguité de leur marché national en permettant aux producteurs de réaliser de plus grandes économies d'échelle et de bénéficier de la mise en place d'infrastructures au niveau régional

II. 3 Transaction commerciale de Madagascar avec la SADC :

En adhérant à la SADC, Madagascar a le privilège de développer son commerce. Il y a possibilité non seulement de faire une extension de leur marché mais aussi d'améliorer le bien être de la population du fait de l'abondance de l'offre. Ce qui donne la possibilité aux clients de faire un choix optimum.

a) le commerce d'importation de Madagascar avec SADC et le reste du monde :

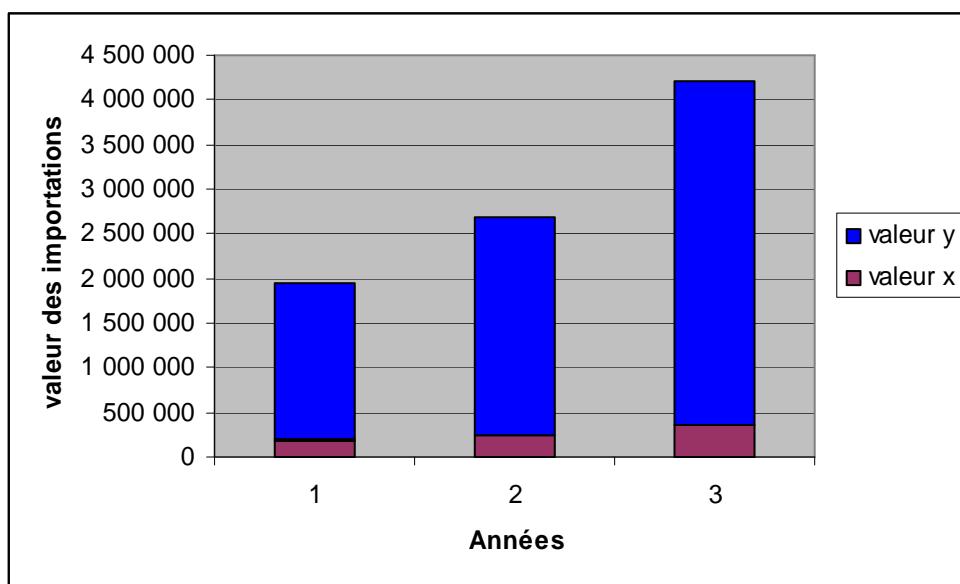
Le tableau ci après illustre le rapport entre la valeur des exportations de Madagascar avec la SADC et le reste du monde entre l'année 2006 à 2008.

Tableau 8 : Evolution des importations de Madagascar avec SADC et le reste du monde (en million d'Ariary)

Années	Valeur des importations de Madagascar vers SADC(x)	Valeur des importations de Madagascar vers le reste du monde(y)
2006	187 850	1 760 263
2007	245 919	2 445 478
2008	358 566	3 845 893

Source : www.trademap.org

Graphe 8 : Evolution des importations de Madagascar avec SADC et le reste du monde



Source : recherche personnelle.

Entre 2006 et 2008, il apparaît une augmentation des valeurs d'importation de Madagascar vers SADC. Certes, la part d'importation de Madagascar vers la SADC a connu une baisse car

par rapport au importation du pays vers le reste du monde. En effet, elle est passée en 2006 de 10.67% à 9.32% en 2008. On constate alors que les produits importés venant de la SADC ne représente qu'une part minime de la production importée mondiale durant les trois années. Une analyse approfondie du graphe ci-dessus montre aussi que l'écart entre la valeur totale des produits importés et le valeur des produits importés par Madagascar venant de SADC tend de plus en plus à s'élargir d'année en année. Mais c'est en 2008 qu'il y a le plus grand écart entre ces deux.

a) Evolution du commerce selon le pays ou la région de destination :

L'étude se portera sur l'analyse approfondie du commerce de Madagascar avec les pays membres de la SADC .Elle vise principalement à déterminer les principaux partenaires de Madagascar parmi les pays membres de la SADC.

b-1) le commerce d'exportation de Madagascar avec les pays membres de la SADC :

Ce tableau illustre l'évolution des exportations de Madagascar vers les pays membres de la SADC. Il permet ainsi de voir les principaux partenaires de Madagascar en termes d'exportation parmi les pays de la SADC.

Tableau 9 : Evolution des exportations de Madagascar vers les pays membres de la SADC en million d' Ariary.

PAYS	2 002	2 003	2 004	2 005
. AFRIQUE DU SUD	6 306	9 125	13 331	4 222
. ANGOLA	-	-	-	-
. BOTSWANA	-	-	2	-
. CONGO	270	50	61	238
. LESOTHO	-	2 674	98 071	-
. MALAWY	-	-	-	-
. MAURICE	93 640	48 459	21 953	25 221
. MOZAMBIQUE	27	421	13	252
. NAMIBIE	-	415	-	-
. SEYCHELLES	3 509	3 617	6 062	1 055
. SWAZILAND	-	-	78	-
. TANZANIE	-	204	207	153
. ZAMBIE	-	-	24	28
. ZIMBABWE	-	156	2 336	238
. SADC	103 751	65 121	340 137	31 406

Source : MECI

Parmi les pays membres de la SADC, Maurice est le premier partenaire de Madagascar en terme d'exportation, car la majorité des produits malgache exportée vers la SADC est envoyée vers ce pays soit 90.25% en 2002. Durant l'année 2005, par contre il y a eu une légère baisse des exportations vers ce dernier car sa part n'était plus que 80.30% des produits exportées vers SADC. Toutefois, il est toujours resté en premier place. Après lui se place l'Afrique du sud car 6.78 % des produits exportés vers SADC sont reçus par ce pays en 2002. Nombreux sont les pays membres de la SADC avec lesquels Madagascar n'exporte qu'une part minime voir même insignifiante à savoir : MOZAMBIQUE, TANZANIE, ZAMBIE, NAMIBIE, ANGOLA, BOTSWANA.

B-2-les échanges commerciaux de Madagascar avec la SADC en terme d'importation :

Tableau 10 : Evolution des importations de Madagascar vers les pays membres de la SADC en million d' Ariary.

PAYS	2002	2003	2004	2005
. AFRIQUE DU SUD	180 177	462 320	394 221	146 941
. ANGOLA	-	-	12	12
. BOTSWANA	-	-	-	45
. CONGO	261	-	193	193
. LESOTHO	8	-	18 978	8 262
. MALAWY	1 976	15 071	5 081	5 081
. MAURICE	100 497	151 277	392 446	92 692
. MOZAMBIQUE	31	4	4 573	271
. NAMIBIE	-	211	-	-
. SEYCHELLES	21 226	7 557	16 068	3 250
. SWAZILAND	8 094	29 924	76 933	25 500
. TANZANIE	5 715	18 866	28 569	3 048
. ZAMBIE	69	14	8	8
. ZIMBABWE	867	4 339	60	60
. SADC	318 922	689 583	937 141	285 363

Source : MECI

Le tableau ci-dessus montre que la grande partie des importations de Madagascar se fait avec l'Afrique du Sud. En 2005, 51,49% des importations de Madagascar avec SADC se faisaient avec ce pays. Après celui-ci c'est à Maurice qu'on importe 31.65% des produits en 2002. Les importations de Madagascar vers ce pays ont connu une baisse en 2005, car elles n'étaient plus que 32.48% de l'importation en 2004. La SEYCHELLE tient la troisième place en terme d'importation, certes les produits importés vers ces pays sont assez minime car ils ne représentent que 1.13% des produits importés de Madagascar en 2005. On peut aussi

remarquer que certains pays membres de la SADC n'exportent qu'une part minime de leur produits dans le pays, voir nul tels que **ZAMBIE, NAMIBIE, SWAZILAND.**

II-4 Les risques encourus

On ne peut pas nier le fait que l'adhésion de Madagascar au sein de la SADC présente certains risques :

- les coûts immédiats concernent « la perte des recette douanière pour l'Etat » qui peuvent provoquer le ralentissement de la croissance économique. En effet, pour compenser cette perte l'Etat peut recourir à deux options soit une croissance des recettes fiscales intérieures, compromettant ainsi l'investissement soit faire un emprunt public qui peut entraîner une éviction financière car les établissements financiers étant accaparés par l'Etat.
- - l'adhésion de Madagascar à la SADC peut entraîner des coûts de négociations qui sont des coûts liés à l'ajustement et aux réformes de l'institution nationales dont le but de satisfaire les besoins qu'impose le protocole sur le commerce.
- - il peut aussi y avoir une baisse des dépenses publiques qui s'accompagne d'une détérioration du bien être.
- - la baisse des tarifs douaniers entraîne également une hausse des importations qui peut avoir des conséquences sur la balance de paiement et aussi l'instabilité du taux de change.
- - cette adhésion à la SADC, s'accompagne d'une exposition redoutable à la concurrence pour les entreprises qui ont été auparavant protégées par des régimes douaniers qui leur étaient favorables. Dans le cas où ces entreprises s'avèrent peu compétitives et peu efficaces, elles risquent de disparaître entraînant une perte d'emploi et un coût social important.
- -des risques de transbordement : Le risque est en effet majeur dans tout arrangement préférentiel ou régional. Les concessions sont accordées sur la base de l'origine des produits. Or les risques sont grands quand les entreprises profitent des concessions pour importer des pays extérieurs à la zone et distribuer dans la ZLE en bénéficiant frauduleusement de la franchise des droits de douane. Chaque Etat membre doit par conséquent renforcer considérablement la compétence de son administration douanière quant aux

contrôles des origines des produits, s'il veut maîtriser l'ouverture de ses frontières.

La politique économique du pays s'oriente ces temps-ci dans la mondialisation du commerce, qui se reflète surtout par l'adhésion de Madagascar dans différents blocs régionaux. Madagascar appartient à quatre groupes régionales qui sont APE, COI, COMESA, SADC. Ces derniers jouent un rôle important dans le processus mondial car ils ont permis l'intensification des échanges grâce à la réduction des droits de douane. Nombreux sont en effet les opportunités tirées de l'adhésion du pays dans un bloc régional tels que l'amélioration du bien être du consommateur, l'élargissement du marché des entreprises, un transfert de technologie pour les entreprises locales. Certes il peut aussi y avoir des risques tels que la perte des recettes douanières pour l'Etat ainsi que la diminution du bien être de la population du à la diminution des recettes publiques.

L'intégration régionale est le support de l'évolution du commerce extérieur, car le premier permet de trouver des débouchés au produit du pays et de trouver des produits à moindre coût mais de bonne qualité, ce qui provoque une évolution du commerce extérieur. Toutefois, pour tirer profit de l'adhésion à la SADC ,la solution adéquate serait de mettre en place une politique d'incitation nationale visant à promouvoir l'exportation et orienter la production vers les créneaux porteurs, le pays doit aussi mettre en place une vaste programme de sensibilisation des acteurs concernés pour qu'il y ait un respect des exigences du marché ,et enfin pour pallier les problèmes de financement des exportations, l'Etat devrait favoriser la création d'une banque d' investissement qui aura pour but de faciliter l'accès des exportateurs aux crédits.

CONCLUSION

Au cours de ces dernières années, la politique économique du pays s'est orientée dans le processus mondial. Cela se voyait à travers son adhésion dans divers blocs régionaux. L'intégration régionale est en effet le support de la mondialisation, elle a permis l'intensification des échanges par l'intermédiaire de la réduction des droits de douane et la suppression peu à peu des barrières tarifaires et non tarifaires. Madagascar est un pays qui jouit des innombrables avantages tirées de l'intégration régionale, grâce à son adhésion à la SADC récemment il a pu réaliser l'extension de son marché, améliorer le bien être des consommateurs, faire des approvisionnements moins coûteux. La mondialisation est donc un facteur favorable à la croissance économique, toutefois l'appui de l'OMC est majeur dans le sens où il harmonise le commerce mondial par la suppression des barrières qui constituent des entraves au commerce : non discrimination entre les pays membres, suppression des subventions à l'exportation des pays du Nord. L'intégration régionale est de ce fait un acteur au service de la mondialisation, certes des mesures de réforme doivent être de rigueur pour que le gain puisse être optimum : une politique d'incitation nationale visant à promouvoir l'exportation et orienter la production vers les créneaux porteurs, le pays doit aussi mettre en place une vaste programme de renforcement des activités des acteurs pour qu'il y ait un respect des exigences du marché, et enfin l'Etat devrait favoriser la création d'une banque d'investissement qui aura pour but de faciliter l'accès des exportateurs aux crédits.

ANNEXES

Les différentes phases d'intégration régionale :

La SADC prévoit parmi les étapes vers cette intégration régionale la création d'une zone de libre échange, la liberté de mouvement des personnes, des marchandises et des investissements et la coordination des politiques économiques et monétaires.

Phase d'intégration	Explication
-La zone de libre échange (ZLE)	<p>Elle est une forme élargie de la zone préférentielle. Un accord est effectué entre les pays membres qui s'engage à ne pas prélever des droits ou taxes douaniers sur tous les produits en provenance des autres pays de la zone .Ce démantèlement des tarifs douaniers ne se réalise pas en même temps pour tous les produits, pour certains produits dit « sensibles », le calendrier d'abaissement tarifaire est plus espacé. Certains produits sont même exemptés de la libre circulation. Dans le cas de ce libre échange les informations concernant l'origine des produits sont essentielles .En effet, seules les produits qui aient une nationalité d'un pays membre peut circuler librement.</p>
-Marché commun	<p>Dans un marché commun, on assiste outre la libéralisation des échanges de marchandises, à la libéralisation de la circulation des personnes, des services et du capital. Ces derniers peuvent ainsi circuler librement entre les Etats membres. Dans ce contexte, on parle des quatre libertés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Premièrement, les marchandises se trouvant dans le marché commun qu'elles aient été produites en son sein même ou importés de pays tiers circulent librement, sans prélèvement des tarifs douaniers. -En second lieu, les voyages peuvent s'effectuer

	<p>librement ainsi que l'installation et le travail pour les ressortissants des pays membres du marché commun où ils veulent au sein du marché commun.</p> <p>-Tout en étant établi dans leur pays d'origine, les personnes physiques ou morales issus du marché commun peuvent fournir des services dans tous les pays de la zone.</p> <p>-Ils peuvent également faire circuler et investir leur capital argent et ouvrir un compte bancaire ou ils veulent .En bref, un marché commun vise à ce que dans un pays membre, tous les ressortissants des pays ou de la zone aient dans les domaines cités le même traitement que les ressortissants de ces pays. C'est ce qu'on appelle « traitement national ».</p>
<p>-Union monétaire</p>	<p>L'Union monétaire est une étape après l'établissement d'un marché commun. Elle consiste à un alignement des politiques monétaires et monnaie nationale respective des pays membres à un taux fixe l'une par rapport au autres .L'union monétaire est généralement un prélude à l'instauration d'une monnaie unique .Cette choix d'union monétaire ne peut être prise à la légère et par simple déclaration, du fait de la différence de l'économie des pays membres et de ces caractéristiques. D'où pour les pays qui souhaitent entrer dans une union monétaire, on a définit des critères « de convergences macro économique ».</p>

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- CREAM, *Perception du milieu des affaires et des acteurs non étatiques sur l'intégration régionale.*
- Groupe GEMDEV, *Mondialisation les mots et les choses*, collection Facompa, éditions KARTHALA ,boulevard Argos 75013 Paris,1999,358pages.
- Hugon Philippe (2003), *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Paris, Karthala .
- INSCAE, *Les enjeux et défis de la mondialisation des marchés*, Antananarivo, 2001. .
- INSTAT, *Situation économique au premier janvier 2005*, 2005.
- Voigt L., RAKOTOMALALA E. *Guide facile : Intégration régionale*, édition Frederich Ebert Stiftung, Antananarivo, 2008,36pages.
- Lafay G et Herzog C, *Commerce international : la fin des avantages acquis*, 407pages, Economica, 1989.
- Michel R. , *La nouvelle théorie du commerce international*, édition Repères ,119pages.
- Michel R, *Les enjeux de la mondialisation*, collection Facompa, édition Repères, Mayenne, 2007,119pages.
- NEZEYS B., *Commerce international, croissance et développement*, 304 pages, Economica, 1985.
- RAZAFINDRAKOTO M. *Madagascar à l'heure de l'ouverture économique*, 1996.
- RAKOTONJATOVO T., RAMILISON E., *Deepening integration in SADC*, Friedrich Ebert Foundation, Botswana Office, 2007, 163pages
- Voigt L., RAKOTOMALALA E .*Guide facile : Intégration régionale*, édition Frederich Ebert Stiftung, Antananarivo, 2008,36pages.

Revues :

- CREAM, “Les enjeux de l’intégration régionale”, Magazine d’analyses et de perspectives économiques de la CCIAA d’ Antananarivo », n°04, Mars, 2006, page 24.

Webographie :

- <http://www.trademap.org>
- <http://www.karthala.com>
- <http://www.sadc.int>
- <http://www.worldbank.org>
- <http://www.instat.mg>
- <http://www.cfce.fr>

Nom : RAMANANTSOA

Prénoms :Ony Ravo Mihamina Tojonirina

Titre : Enjeux de la mondialisation sur le commerce international cas de Madagascar

Nombre de page : 47

Tableau : 10

Graphique : 7

RESUME :

Dans l'optique de sortir du sous-développement, la politique économique du pays s'est orientée ces dernières années dans le processus mondial. Cela se voyait à travers le renforcement de sa relation diplomatique avec le monde entier et par son adhésion dans diverses intégrations régionales. Madagascar étant doté d'innombrables ressources naturelles agricoles, halieutiques, miniers, place au centre de son activité gouvernemental la promotion de l'exportation : l'amélioration des infrastructures, la subvention dans le processus d'exportation, les primes accordés au meilleur producteur de l'année .Cette politique d'ouverture de l'économie Malgache a favorisé la croissance économique, cela se reflète par l'augmentation massive des revenus d'exportation en 2006. Il est clair que la mondialisation n'aurait été bénéfique pour l'économie Malgache qu'avec le soutien imminent de l'OMC, qui a offert la possibilité au pays d'être plus compétitif que jamais en supprimant les barrières qui ont constitué des entraves pour les pays sous développées. Le grande partie de l'exportation de Madagascar s'effectue avec la France soit 41.88%, par contre la Thailande est le premier partenaire de Madagascar en terme d'importation, soit 37,07% du marché de Madagascar.

Mots clés : Mondialisation -Commerce- Intégration- OMC- SADC- Madagascar –échange – exportation –importation –agriculture -ressources naturelles- libéralisation.

Encadreur : Monsieur Lazamana Pierre André.

Adresse de l'auteur : Lot IVY 332F Anosipatrana.